Sport
> Tous à la piscine !
p6

Dossier
> Fiscalité : vos impôts locaux à la loupe
p19

Culture
> Le legs qui va transformer le musée Bonnat
p32

BAYONNE

MAGAZINE

BAYONNE

Bayonne fête Noël !

Villages, animations, shopping, spectacles

n° 163 > Décembre 2010 - Janvier 2011

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

sommaire

LE MAGAZINE DE LA VILLE > n°163 Décembre 2010 - Janvier 2011

Action publique

4

4 - ÉDITORIAL > Contenir la fiscalité locale à son niveau le plus acceptable
6 - SPORT > Tous à la piscine !
8 - SPORT > Un pôle sportif complet à la Floride
10 - SÉCURITÉ > Une stratégie territoriale de sécurité
13 - AMÉNAGEMENT URBAIN > Des mesures concrètes pour protéger la rive droite
13 - AMÉNAGEMENT URBAIN > La rue des Basques bientôt piétonne
16 - VIE CITOYENNE > Améliorer, débattre, proposer,... mode d'emploi

Dossier > Fiscalité, vos impôts locaux à la loupe

19

20 - DES TAUX COMMUNAUX QUI N'ONT PAS AUGMENTÉ
22 - TAXE D'HABITATION : COMPLEXE CAR TRÈS PERSONNALISÉE

Vie de la cité

25

26 - NOËL > Rencontre avec d'autres visages européens
28 - NOËL > Le joyeux anniversaire des commerçants
30 - EXPOSITION > "Passes croisées" rue Argenterie
31 - EXPOSITION > Collection départementale au Carré Bonnat
32 - CULTURE > Le legs qui va transformer le musée Bonnat !

Bayonne scope > Bloc notes > Actualités associatives > Carnet

34

Expression des groupes politiques

41

Directeur de la publication
> **Jean Grenet**
Rédaction
> **Valérie Auberty**
> **Karine Danjoux**
Secrétaire de rédaction
> **Stéphane Daguin**
Photos
> **Balloïde Photo, Mélanie Challe, Christian Laroche, Cédric Pasquini, Grégoire Trunet, Ludovic Zeller**
Mise en page
> **Nerea**
Photogravure
> **Profilkolor**
Impression
> **Fabrègue Imprimeur**
Régie publicitaire
> **Supports Promotion**
Traductions
> **Philippe Jauréguiberry-Rospide (basque) et l'Institut Occitan (gascon)**

Contenir la fiscalité locale à son niveau le plus acceptable

> **Jean GRENET**, Maire de Bayonne, Président de la Communauté d'agglomération de Bayonne Anglet Biarritz, Député des Pyrénées-Atlantiques

Dans de nombreuses villes, les habitants ont eu la désagréable surprise de constater une hausse importante de leurs impôts locaux.
En effet, un certain nombre de collectivités n'ont pas hésité à augmenter sensiblement les taux de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière, voire les deux à la fois. Ce n'est pas le cas à Bayonne où les **taux communaux sont restés inchangés en 2010**, comme le rappelle le dossier central de ce magazine consacré à la fiscalité.
À ce sujet, vous constaterez que **les taux ne sont pas significatifs à eux seuls** et donc leurs comparaisons hâtives, non plus.
L'important est, en effet, le montant de votre contribution fiscale qui est fonction d'autres décisions du conseil municipal, notamment en matière d'abattements.

Qu'en sera-t-il pour 2011 ? Afin de mener à bien le redressement des comptes publics, le gouvernement a annoncé le gel des dotations financières de l'État aux collectivités locales pour une durée de trois ans. Il va de soi que cela constituera une contrainte supplémentaire pour la préparation des prochains budgets locaux. Les élus se doivent donc aujourd'hui d'anticiper la situation économique à venir et se trouvent face à deux solutions pour équilibrer le budget de leur commune : augmenter la fiscalité ou opter pour une politique d'économies en matière de fonctionnement et de charges. J'ai choisi, pour la ville de Bayonne, la seconde alternative :
Non seulement nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité locale mais nous maintiendrons notre politique très favorable d'abattements.
C'est en poursuivant une gestion rigoureuse de nos dépenses courantes et une politique raisonnable d'investissements n'induisant pas de lourdes charges de fonctionnement que nous pourrons contenir la fiscalité locale. Il s'agit là d'une décision motivée par notre forte détermination à ne pas accroître les charges pesant sur les Bayonnaises et Bayonnais (ou nos concitoyens) en cette période de crise.
Pour cela, il sera nécessaire de faire des choix et de nous recentrer sur nos compétences pour maintenir le niveau des services rendus par la commune et la qualité de ses équipements.

Chères Bayonnaises, Chers Bayonnais, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes ainsi qu'une excellente nouvelle année ■

Les grandes étapes de l'élaboration du budget

- Novembre/décembre : examen et vote des projets de loi de finances de l'État déterminant l'évolution des dotations versées aux collectivités locales et modifiant parfois la fiscalité locale.
- Février : vote par le Conseil municipal des orientations budgétaires.
- Mars : communication des bases d'imposition prévisionnelles par les services fiscaux et derniers ajustements. Vote du budget par le Conseil municipal.

Compte tenu de la réforme sur la fiscalité, le budget 2011 pourrait être voté en avril.

Tokiko fiskaltza bere mail onargarrienan eduki

> **Jean GRENET**, Baionako Auzapeza, B.A.B Hiri Elkargoburua, Pirinio Atlantikoko Diputatua

Hiri ainitzetan, bizizaleek ustekabe txarra ukan dute beren tokiko zergen emendio azkarra eta batzutan ikusgarria ohartzearekin. Izan ere elkargo batzuek ez dute dudarik ukan Bizitegi Gaineko Zerga edo Lur Gainekoaren tasak- ez badira biak batean – doit bat emendatzean. Aldizkari honen txostenak oroitarazten duen bezala, Baionan ez da halakorik gertatuko 2010an herriko tasek berdin-berdinak dirautelako. Gaia aipatzen dugunez, ohartuko zarete tasek ez dutela zuen ekarpenaren garrantzi zuzena adierazten.

Zertan gira 2011ko? Kondu publikoen zuzentzea behar bezala eramateko gisan, Estadoak tokiko elkargoei ez dizkiela finantza-hornidurak hiru urteentzako emanen iragarri du. Erran gabe doa hertsapen gehigarria izanen dela ondoko tokiko aitzinkonduak apailatzeko orduan. Hautetsiek datorren egoera ekonomikoa aitzinetik gogoetatzeko beharra dute beraz gaurregun eta beren herriaren buxeta orekan atxikitzeko bi aterabideen parean daude: fiskaltza handitu edo funtzionamendua eta kargua alorretan dirua aurrezteko politikaren hautua egin. Baionako Herriarentzat dut hautatu bigarren aukera jakinez ekonomia-politika hura asma daitekeela baldin eta onartua bada.

Diru-ezartzeen hautuan zintzodunak eta zorrotzak egonez eta gastuen kudeaketan ximen okituak izanez tokiko fiskaltza bere mail onargarrienan atxikitzea erdietsiko dugu. Krisi denbora horietan Baionesak laguntzeko gure xede azkarra adierazi nahi dugu, Herriak eskaintzen dituen zerbitzuak beren mail gorenean atxikiz eta gure ekipamenduen kalitatea zainduz.

Besta on denei eta urte berri on bat desiratzen dizuet n

Captiéner la fiscalitat locau au nivèu mès acceptader

> **Joan GRENET**, Maire de Baiona, President de la Comunautat d'Aglomeracion de Baiona, Anglet, Biàrritz, Deputat deus Pirenèus Atlantics

Dens hèra de vilas, los poblants qu'estón estavanits de constatar ua hauçada de las màgers, a bèths còps espectaculosa, deus lors impòsts locaus. En efèit, un cèrt nombre de collectivitats n'an pas balançat per aumentar sensiblament los taus de la taxa de demorança o de la taxa fonsièra, e lhèu los dus en medish temps. N'ei pas lo cas a Baiona on los taus comunaus non cambièn pas en 2010, com e ns'ac bremba lo dossièr d'aqueste magazine. Ad aqueth prepaus, que poderatz véder de que los taus non disen pas l'importància exacta de la contribucion vòsta.
E çò qui's debanarà en 2011 ? Entà miélher har lo redreçament deus comptes publics, lo govèrn qu'anonciè lo blocatge de las dotacions finan-cèras de l'Estat balhadas a las collectivitats locaus tà ua tempsada de tres ans. De segur aquera mesura que constituïrà ua constrenta suplementària entaus aprèsts deus budgets locaus de doman. Los elejuts uei qu'an, dongas, a davantejar la situacion economica per viéner e que's tròban acaradas a duas solucions entà equilibrar lo budget de la lor comuna : aumentar la fiscalitat o causir ua politica d'estauvi tà çò deu foncionament e de las cargas. Qu'èi causit, entà la Vila de Baiona, la segonda solucion, en sabent de qu'aquera politica d'estauvi no's pòt pas concéber sonque despartida.
Qu'es, en estar rasonables e selectius de cap a la causida deus investiments e grandament rigorós de cap a la gestion de las despensas, que ns'i escaderam a captiéner la fiscalitat locau au nivèu mei acceptader. Aquera causida que muisha la nòsta determinacion hòrta a acompanhar las Baionesas e los Baionés pendent aquesta tempsada de crisi, en tot mantiéner lo haut nivèu deus servicis renduts per la Vila e la qualitat deus equipaments dont la frequentacion que va plan au-delà deu nòste territòri.

Que desiri a totas e a tots hèstas de las bonas e ua hòrt bona annada navèra n

Aitzinkondua eraikitzeko urrats nagusiak

- Azaroa/abendoa: estadoko finantza-lege proiektuen ikerketa eta botoan ematea, tokiko elkargoei eman horniduren garapena baldintzatzen eta batzutan fiskaltza aldatzen dituztenak.
- Otsaila: herriko Kontseiluak aurrekontu-norabideak bozkatuko ditu.
- Martxoa: zerga-zerbitzuek aurreikusitako zergapetzeko oinarria eta azken doikuntzak ezagutzera emanen dituzte. Aurrekondua bozkatuko du Herriko Kontseiluak.

Las granas estapas de l'elaboracion deu budget

- Noveme/deceme : Examen e vòte deus projèctes de lei de las finanças de l'Estat qui determina l'evolucion de las dotacions dadas a las collectivitats locaus e qui modifica a còps la fiscalitat locau.
- Heurèr : Vòte peu Conselh municipau de las orientacions budgetàrias.
- Mars : Comunication de las sòlas d'imposicion previsionaus peus servicis fiscaus e ajustaments darrèrs. Vòte deu budget peu Conselh municipau.

EQUIPEMENTS

Tous à la piscine !

C'est bien plus qu'une piscine qui ouvre ce 8 janvier au pied des résidences Breuer. Conçu à la fois pour la pratique sportive et pour les activités de loisirs, le nouveau Centre Aquatique des Hauts de Bayonne a de quoi séduire tous les publics !

> **ENTRETIEN avec Thomas Jaussaud,** adjoint au maire délégué à la Jeunesse, au Sport et à la Vie associative.

Le grand bassin à huit couloirs

Thomas Jaussaud

Bayonne Magazine : le centre aquatique va ouvrir ses portes après un an et demi de travaux. Êtes-vous satisfait du résultat final ?

Thomas Jaussaud : le planning de réalisation a été parfaitement respecté et je tiens à donner un grand coup de chapeau à tous les prestataires intervenus sur ce chantier, ainsi qu'aux services de la Ville engagés dans cette "aventure". C'est un équipement de référence à l'échelle de la région. Son architecture, particulièrement réussie, s'intègre harmonieusement dans le paysage. La technologie qui l'équipe en fait un ouvrage peu gourmand en énergie et en fluide. Le choix des bassins en inox est judicieux, car ils sont faciles d'entretien et leur espérance de vie est supérieure. Bayonne s'est vraiment dotée là d'une piscine nouvelle génération, un bâtiment ambitieux qui renforce le rôle central de notre cité.

B. M. : à quel public s'adresse le centre aquatique ?

T. J. : il est destiné en priorité au grand public pour lequel il sera ouvert tous les jours pendant de larges plages horaires, avec une nocturne par semaine. Des activités de loisirs seront proposées telles que l'aquagym ou les bébés nageurs. L'été, nous souhaitons voir ce lieu devenir une véritable "plage en ville" très ludique, avec un pass donnant accès aux terrasses extérieures, la possibilité de pique-niquer et de passer une belle journée au bord de l'eau. A terme, le centre aquatique a l'ambition d'accueillir les nageurs de toute l'agglomération.

Journées Portes ouvertes
les 8 et 9 janvier, de 10h à 18h - ENTREE LIBRE

Les vestiaires

La lagune de jeux

B. M. : et les scolaires ?

T. J. : ils sont aussi bien entendu les futurs grands utilisateurs du centre aquatique. C'est un outil performant doté d'un personnel compétent pour l'apprentissage de la natation. Aujourd'hui, tous les enfants scolarisés à Bayonne en primaire, soit près de 3 000 élèves, bénéficient chaque année gratuitement du transport, de l'entrée et de l'encadrement à la piscine. L'objectif du service des Sports, en collaboration avec les enseignants, est que tous les enfants sachent nager en entrant en 6e. Les associations sportives en profiteront aussi, la Ville mettant également à leur disposition des locaux administratifs, des salles de réunion et une salle de musculation pour la préparation physique.

B. M. : les tarifs d'entrée sont-ils à la portée de tous ?

T. J. : ils sont en légère augmentation par rapport à ceux de l'ancien établissement, mais ces derniers étaient inchangés depuis des années. Les nombreuses formules d'abonnement qui sont proposées vont permettre au plus grand nombre d'accéder à cette piscine à des tarifs très bas, notamment les familles bayonnaises qui, grâce à la "carte famille", bénéficieront d'entrées à demi-tarif. La charge reste donc importante pour la Ville, qui va assurer une partie du coût de fonctionnement.

B. M. : Bayonne dispose-t-elle aujourd'hui d'équipements sportifs suffisants ?

T. J. : avec l'ouverture du centre aquatique, c'est un projet phare de la Ville qui arrive à son terme, une nouvelle étape franchie dans la modernisation de nos équipements. Rappelons que ces dix dernières années ont vu successivement la mise aux normes du Palais des sports Lauga, aujourd'hui l'une des plus belles salles d'Aquitaine par sa capacité d'accueil et ses prestations, les travaux du stade Jean-Dauger avec la rénovation des équipements de pelote, celle des deux tribunes existantes et la construction de la tribune nord. Citons plus récemment le passage au synthétique du stade Christian-Belascain, la modernisation du mur d'escalade du complexe sportif des Hauts de Sainte-Croix après la rénovation de ses tennis couverts, sans oublier la Plaine des Sports et de loisirs de la Floride appelée à devenir un véritable pôle rugby/athlétisme. Cette série d'investissements permet aujourd'hui à Bayonne de disposer d'équipements sportifs de qualité, bien dimensionnés à l'échelle de la cité et de l'agglomération. Le sport a un rôle important de formation et de transmission de valeurs comme la solidarité, l'engagement, le partage et la convivialité. Des valeurs qui sont l'essence même de l'identité bayonnaise ■

En chiffres

- Le centre aquatique s'étend sur 2 500 m². Il comprend une halle sportive et ludique de 1 480 m² environ (dont 720 m² de bassins en inox).
- Un bassin sportif de 510 m³ à 8 couloirs de 25 m,
- Un bassin d'apprentissage de 150 m²,
- Une lagune de jeux de 60 m² à profondeur variable pour l'éveil aquatique.

Centre aquatique

3/5, avenue André-Malraux

Ouverture le 8 janvier

Les horaires d'ouverture

Période scolaire :
Lundi : 12h-13h45 / 17h-20h
Mardi : 12h-13h45 / 17h-20h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 12h-13h45 / 7h-21h
Vend.: 12h-13h45 / 17h-20h
Samedi : 8h30-12h / 14h-18h
Dimanche : 8h30-12h30.

Petites vacances :
Du lundi au sam.: 10h-19h,
Dimanche : 8h30-12h30.

Grandes vacances :
Mardi au dimanche :
10h-19h, fermé le lundi.

Les activités proposées

Activités à la carte et sur inscription : bébés nageurs, éveil aquatique (de 3 à 5 ans), initiation aquatique (de 5 à 6 ans), leçons natation enfant (à partir de 6 ans), aquagym, natation adulte, aquaphobie.

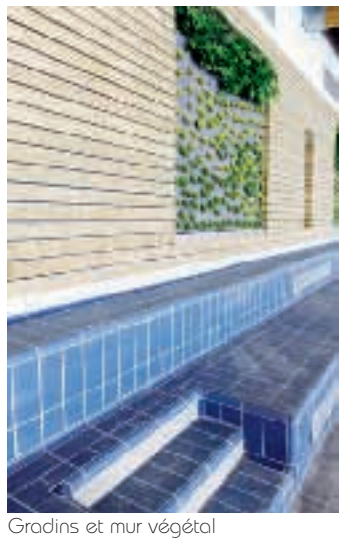
Gradins et mur végétal

EQUIPEMENTS

Un pôle sportif complet à la Floride

En complétant les installations de la Plaine des Sports et de Loisirs de la Floride par la création d'une piste d'athlétisme et d'un terrain de rugby en synthétique, la Ville répond aux besoins du secteur éducatif et du sport amateur.

1- Gymnase Robert Caillou
2- Halle des sports de l'Université
3- Vestiaires Rugby/Foot
4- Vestiaires Athlétisme
5- Aire de saut à la perche
6- Piste d'athlétisme
7- Terrain de rugby engazonné
8- Terrain de rugby synthétique
9- Aires de saut en longueur et triple saut
10- Aire de saut en hauteur
11- Piste de lancer de javelot
12- Aire de lancer de poids
13- Aire de lancer disque et marteau
14- Terrain de foot engazonné (bientôt de rugby)

En bord de Nive et aux portes de l'immense espace naturel protégé de la plaine d'Ansot, c'est tout un ensemble d'équipements sportifs très complet qui s'ouvre désormais aux scolaires et aux clubs sportifs. Stratégiquement situé à proximité de nombreux établissements, il est à la disposition, en particulier, des élèves et des sections sportives des lycées René-Cassin, Louis-de-Foix, Paul-Bert et du collège Marracq, et de tous les étudiants de l'Université.

Pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme

Outre ses six couloirs de 400 mètres, la nouvelle piste d'athlétisme dispose à proximité immédiate d'installations de saut en longueur, en hauteur, à la perche et de triple saut, ainsi qu'une aire de lancer de marteau et de disque. Cette unité de lieu pour toutes les disciplines de l'athlétisme va permettre d'accueillir entraînements, stages et compétitions de niveau régional, sans restriction. Parmi les utilisateurs quotidiens de ce pôle d'athlétisme, citons la section de l'Aviron Bayonnais et ses 150 licenciés, ainsi que l'association Pays Basque Athlétisme qui regroupe les athlètes de Saint-Jean-de-Luz, Bidache, Anglet et Bayonne, soit plus de 500 licenciés.

Le ballon ovale par tous les temps

Outre les scolaires, le nouveau terrain de rugby en synthétique est utilisé tous les soirs

par les sections jeunes et espoirs de l'Aviron Bayonnais Rugby Amateur et l'équipe féminine de l'Association Sportive Bayonnaise, qui évolue au niveau national en élite 2. Le terrain dispose d'un éclairage et est homologué pour les compétitions régionales. A ses côtés, le troisième terrain en gazon naturel, aujourd'hui consacré à la pratique du football, accueillera à terme le ballon ovale afin de former un vrai pôle rugby à la Floride et de répondre ainsi à l'importante demande des pratiquants de ce sport. Enfin, de nouveaux vestiaires permettant d'accueillir plusieurs centaines de pratiquants et une infirmerie complètent les équipements sur le site ■

Synthétique... le choix stratégique !

Et de deux ! Après celui du stade Christian-Belascain au pied des remparts, le nouveau terrain de rugby de la Floride est le second équipé d'une surface synthétique. Les avantages de ce type de revêtement par rapport à leurs équivalents en herbe sont nombreux : beaucoup moins gourmand en entretien, pas besoin d'engrais ni d'arrosage, une durée de vie de quinze ans environ, et la possibilité d'accueillir des joueurs quelles que soient les conditions météorologiques… Quant au "toucher" et à la pratique sur ce gazon artificiel, les professionnels eux-mêmes les apprécient. La Fédération Française de Rugby ne s'y trompe pas non plus, en octroyant une subvention de 100 000 € à la Ville pour la pelouse du stade Christian-Belascain, ainsi que pour le terrain synthétique de la Floride.

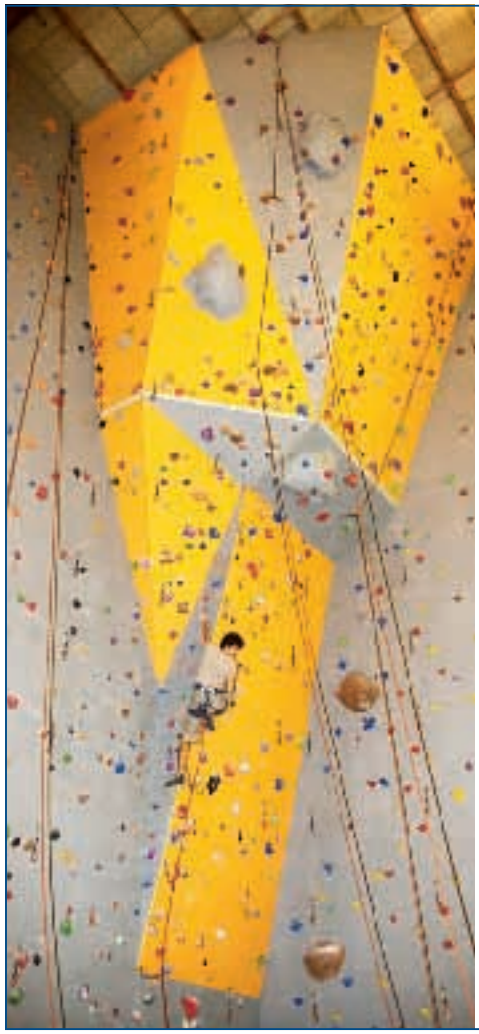

Le mur d'escalade prend de la hauteur !

Après les tennis couverts, le mur d'escalade du complexe sportif Sainte-Croix bénéficie à son tour d'une complète rénovation et d'une extension. Aujourd'hui, avec 14 mètres de haut, 421 m² de surface et 13 voies, il est l'un des plus beaux de la région. Mais une structure artificielle n'est rien sans un club pour l'animer, changer les voies d'escalade, en créer de nouvelles… C'est pourquoi, à la demande de la Ville, quatre clubs sportifs se sont regroupés pour créer le collectif SAE de Bayonne qui gérera l'équipement en collaboration avec le Service des Sports. Scolaires, tickets découverte, clubs, associations,… nombreux sont les amateurs qui découvrent et pratiquent, dès le plus jeune âge, ce sport ludique qui fait appel à la coordination des mouvements, à la concentration, au courage et à la volonté.

COLLECTIF SAE DE BAYONNE
Auñamendi : 06 77 35 54 19
Club Alpin Bayonne Pays-Basque :
05 59 59 23 17
Oxygène : 05 59 59 43 08
Léo Lagrange : 05 59 59 33 79

Le sport à Bayonne

- Plus de 30 clubs sportifs, dont plusieurs sont omnisports.
- 12 000 licenciés sportifs.
- Sports de haut niveau (compétions nationales et internationales) : rugby, pelote, natation, aviron…
- Equipements sportifs : 2 stades, 1 palais des sports, 14 terrains de rugby et football, 1 piste d'athlétisme, 2 piscines, 6 gymnases, 17 courts de tennis…

PRÉVENTION

Une stratégie territoriale de sécurité

Bayonne est l'une des premières villes de France à s'engager pour trois ans dans une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Prévenir les violences intra-familiales et celles des mineurs, soutenir les familles dans leur parentalité et agir contre la délinquance routière sont les priorités de ce nouveau contrat.

Les partenaires s'engagent pour trois ans dans une stratégie de sécurité pour la ville (de gauche à droite) : Anne Kayanakis, procureur de la République, Laurent Nuñez, sous-préfet de Bayonne, Jean Grenet, député-maire de Bayonne, Jean Castaings, président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, Christian Millet-Barbé, adjoint au maire délégué à la Vie sociale et à la Politique de la ville et Louis Vial, chargé de mission Sécurité Publique.

Le 4 octobre dernier, la nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de la Ville de Bayonne a été signée, par Jean Grenet, député-maire de Bayonne et président du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), en présence des partenaires signataires, la Préfecture, le Conseil général et le Parquet. Ce dispositif a vocation à se substituer progressivement au contrat local de sécurité signé en 2004.

"*Ce nouveau contrat,* précise Christian Millet-Barbé, adjoint au maire délégué à la Vie sociale et à la Politique de la ville, *a pour objectif essentiel de répondre aux préoccupations des Bayonnais en matière de prévention de la délinquance et de sécurité sur l'espace public.*"

Les partenaires s'engagent à atteindre des objectifs, assortis d'échéances de réalisation et d'un dispositif d'évaluation. La mise en œuvre s'exerce dans le respect des prérogatives de chacun et dans un souci de complémentarité dans l'action.

"*Cette stratégie*, assure Christian Millet-Barbé, *n'est pas un document figé. Elle va s'enrichir des actions et des initiatives de l'ensemble des participants afin de proposer en 2014 de nouvelles actions, de nouvelles méthodes adaptées à l'évolution des situations.*"

Le soutien à la parentalité

La nouvelle stratégie voit la naissance d'un Conseil pour les droits et devoirs des familles. Cette instance de concertation et d'écoute pour les familles rencontrant des difficultés à exercer leur autorité parentale a été souhaitée par les associations bayonnaises membres du CLSPD.

"*Présidé par le maire et composé de représentant de l'État, de la Ville, de l'Éducation nationale et du secteur sanitaire et social, il envisage avec les familles les moyens de prévenir et de protéger les enfants des dérives délinquantes,* explique Christian Millet-Barbé. *Il prononce des recommandations de conseil et de soutien à la fonction éducative et peut aller jusqu'au rappel à l'ordre.*"

A cette aide aux familles, s'ajoute la création d'une plateforme de veille pour la lutte contre les violences intra-familiales, notamment celles faites aux femmes. C'est le quatrième axe prioritaire des sous-commissions du CLSPD avec la délinquance des mineurs et les incivilités, les conduites addictives et la sécurité routière. Plus d'une cinquantaine de personnes (élus, associations et institutionnels) se réunissent régulièrement toute l'année pour travailler sur ces thèmes ■

POUR EN SAVOIR PLUS > Bayonne Solidarité : Tél. : 05 59 46 60 14

Les actions concrètes du CLSPD

- L'opération "Échange ton casque" menée auprès des lycéens des classes de seconde des établissements publics et privées de Bayonne, le 7 décembre prochain à la Maison des Associations.
- Le Forum des conduites addictives à destination des élèves de 3e des collèges publics et privés de la ville, en mai 2011.
- Une étude psychosociologique est en cours sur le phénomène que constituent les rassemblements festifs de jeunes au Petit-Bayonne.

La police municipale, **au service des habitants**

La police municipale (ici une partie seulement de l'équipe), un service de proximité, en contact avec les habitants, qui privilégie la prévention et la médiation.

Avoir une police municipale n'est pas une obligation pour une municipalité, c'est un choix. Celle de la Ville de Bayonne existe depuis 1972 et fait aujourd'hui vraiment "partie du paysage" comme le souligne son directeur Serge Correia, avec une présence reconnue et appréciée des habitants. Assurer la sécurité et la tranquillité des Bayonnais est bien sûr sa mission principale, laquelle se compose au quotidien d'une foule de tâches. Citons parmi les plus connues les problèmes de stationnement, la sécurité routière et des voies piétonnes, les troubles de voisinage et les nuisances citadines, la sécurisation de toutes les festivités, animations, et manifestations... mais aussi la capture d'animaux errants, des opérations de prévention routière pour les jeunes, la gestion des objets trouvés, les autorisations, laisser-passer et autres badges d'accès pour les déménagements, et bien d'autres services aux citoyens.

POLICE MUNICIPALE DE BAYONNE
Angle Allées Paulmy, 2 rue Vauban - Lundi au Vendredi : 8h - 12h ; 14h - 17h15.
Tél : 05 59 59 72 52 (hors horaires d'ouverture, un répondeur donne les modalités pour contacter les agents).

EN CHIFFRES

35 agents : 26 policiers municipaux (dont 3 maîtres chiens, 4 moniteurs d'armes) et 9 agents administratifs ■ 6 véhicules, dont 1 fourgon pour les captures d'animaux ■ Fonctionnement en 2 x 8, 6 jours sur 7, de 7h à 21h (jusqu'à 22h en été) ■ Accueil : 17 000 appels téléphoniques par an ■ Objets trouvés : plus de 1 500 par an.

INONDATIONS

Des mesures concrètes pour protéger la rive droite

Après les deux sinistres qui ont affecté la rive droite de Bayonne en moins d'un an, la Communauté d'agglomération annonce une série de mesures concrètes.

Le 18 septembre 2009 reste une triste date gravée dans la mémoire des Bayonnais, en particulier des habitants de la rive droite. Ce jour-là, des pluies exceptionnelles associées à un fort coefficient de marées inondent une grande partie des quartiers Saint-Frédéric et Saint-Esprit. Puis, le 18 juin dernier, de nouvelles inondations, quoique moindres et dues à des pluies plus soutenues qu'à l'ordinaire, affectent encore le secteur très exposé de Hayet.

Un nouveau réseau à Hayet

Cette série noire a déclenché une réflexion communautaire. Une étude détaillée sur le réseau hydraulique du BAB est en cours. En octobre dernier, la Communauté d'agglomération a annoncé les premières mesures dictées par ces événements. Elles concernent en priorité le secteur d'Hayet. Des dysfonctionnements de réseaux privés construits au fil du temps ont été constatés sur cette zone, ainsi que des obstructions diverses et des canalisations obsolètes, ce qui explique en partie les refoulements. La collectivité va réaliser un réseau parallèle pour absorber les eaux pluviales dans ce secteur. 170 000 € sont affectés à ce chantier qui commencera début 2011.

Deux bassins tampons

En matière d'assainissement, les réglementations s'imposant aux communes ont jusqu'à présent dimensionné les réseaux pour des pluies de fréquence décennale*. Aujourd'hui, les collectivités travaillent à faire face à des pluies trentenale*. Voilà pourquoi l'agglomération projette également la construction, à l'horizon 2012, de deux nouveaux "bassins tampons" dimensionnés pour ce type de catastrophe. Ces deux bassins seront creusés au niveau des gravières du quartier de Hayet, et plus en amont en direction de l'Arrousets. Chaque réservoir pourra contenir 8 000 m³ et coûtera 500 000 €. Leur installation nécessitera des acquisitions foncières.

L'avenue du Maréchal Juin lors des inondations de septembre 2009.
Maréchal Juin etorbidea 2009ko iraileko uholdeen orderan.

Le doublement du système de pompage

L'amélioration du dispositif d'évacuation des eaux pluviales vers l'Adour fait également partie des priorités, avec la construction d'une nouvelle station de pompage. La station existante, par laquelle passent actuellement les eaux de ruissellement du quartier de Hayet et une grande partie de celles du bassin-versant de Sainte-Croix, est devenue insuffisante, en particulier au moment des grandes marées. Ces deux réseaux seront donc séparés et disposeront chacun de leur système de relèvement. La Communauté d'agglomération implantera la nouvelle pompe aux pieds de l'autoroute. Ce doublement du dispositif représente un investissement de 2 M€ ■

** Notion statistique : sur une longue période, la fréquence de ces pluies exceptionnelles est observée en moyenne tous les dix ou trente ans.*

3 M€ pour la rive droite

L'ensemble de ces mesures, dont le coût total dépassera les 3 M€, devrait assurer à l'avenir une meilleure protection aux quartiers de la rive droite.

UHOLDEAK

Eskuinaldea gerizatzeko neurri zehatzak

Urte eskas batez Baionako eskuinaldea hunkitu duten bi makurren ondotik, Hiri Elkargoak neurri-sorta zehatza iragarri du.

2009ko irailaren 18ko eguna betiko egonen da Baionesen memorietan, batez ere eskuinaldeko biztanleenetan. Egun hartan, ez ohiko erauntsiek mare-koefiziente azkarrarekin batean Saint Frédéric eta Sant Ezpiritu auzoetako parte bat urpean uzten zituzten. Gero, joan den ekainaren 18an, uholdeek Hayet eskualdea berriz hunkituko zuten.

Sare berria Hayet eskualdean

Gertakari latz horiek Hiri Elkargoaren baitan hausnarketa sortu dute. BABko sare hidraulikoaren ikerketa zehatza eramaten ari da. Iragan urrian, makurrak gertatu direnetik Hiri Elkargoak lehen neurrien berri eman du. Lehentasunez Hayeteko eskualdean gauzatuko dira. Lekuan berean ikusiak izan diren urteetan zehar eraiki sare pribatuen funtzionamendu-okertze batzuek, baita ere bozadurek eta hoditeri zahartuek ur-jarioak eragiten dituzte. Eskualde honetan euri-uren xurgatzeko beste sare bat sortuko du elkargoak.2011 hastapenean hasiko diren lan horietan 170 000 € isuriko dira.

Bi tarteko urmael

Saneamendu gaietan, herriek segitu behar dituzten arautegiek orain arte hamar urteroko euriak* jasaiteko sareak doitzen dituzte. Gaurregun hogeita hamar urteroko euriei* ihardukitzeko lanetan ari dira elkargoak. Horra beraz zergatik Hiri Elkargoak daukan 2012ko pentsaturik bi tarteko urmaelen altxatzeko proiektua. Bi urmael horiek Hayet auzoko hariñordokien mailan zulatuko dira eta gorago Arrousets auzora buruz. Uharka bakoitza 8000 m^3 edukierakoa da eta 500 000 € gostatuko du. Horien ezartzeko funts eskuratzeak beharrezkoak izanen dira.

Ponpaketa sistema bikoiztua

Euri-urak Aturri aldera husteko gailuaren hobekuntza lehentasunetan da ponpaketa-estazio berri baten eraikitzearekin. Egungo egunean Hayet auzoko eta Sainte Croix auzoko isuri-arroko isurketa-urek zeharkatzen duten estazioa ez da aski, batez ere itsasaldia azkarra delarik. Bi sare horiek bereiziak izanen dira eta uren goratzeko sistema bana ukanen. Hiri Elkargoak ponpa berria autobide zolan jarriko du. Bikoizte hori 2 M€ ko inbertsioa da ■

** Estatistika-nozioa : epe luze batean, ezohiko eurien maiztasuna batezbesteko hamar edo hogeita hamar urterokoa da.*

3 M€ eskuinaldearentzat

Neurri guzi horiek, 3 M€ az gorakoak behar litezkenak, geriza hobea eskaini beharko lieke eskuinaldeko auzotegiei.

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

CENTRE-VILLE

La rue des Basques bientôt piétonne

La Ville requalifie la rue des Basques dans la même dynamique que ses "sœurs"du plateau piétonnier. Elle sera bientôt de plain-pied et piétonne.

Après la rue Port-de-Castets, puis la rue Argenterie et plus récemment la rue d'Espagne, c'est au tour de la rue des Basques de bénéficier du même type de réaménagement. Poursuivant ainsi le Plan de Mise en Valeur et de Sauvegarde de son patrimoine, la Ville de Bayonne va transformer la rue en la mettant de plain-pied, tout en la rendant piétonne. Les véhicules ne pourront y pénétrer qu'à certaines heures de la journée, l'accès sera géré par des bornes implantées à l'entrée de la rue, côté Tour-de-Sault. Les matériaux employés seront du même type que ceux déjà utilisés dans le quartier, à savoir pavés et dalles en grès de la Rhune.

Les travaux devraient débuter la deuxième quinzaine de janvier 2011 pour une durée prévisionnelle de trois mois. Ils sont précédés en ce moment d'une intervention de remplacement du réseau d'assainissement unitaire opérée par la Communauté d'agglomération. Dans les trois ans à venir, le quai des Corsaires et la rue Poissonnerie suivront la même dynamique des voies "pavées et piétonnes".

Stationnement : 1ère heure gratuite dans les parkings couverts

En complément des dispositifs de tarification attractive mis en place ces dernières années, la Ville de Bayonne propose une nouvelle formule depuis septembre dernier : la 1ère heure gratuite dans ses cinq parkings couverts (2 300 places) : Tour-de-Sault, Sainte-Claire, Paulmy, Vauban et Gare. Vous ne payez donc qu'au-delà de cette heure offerte. Pensez à vous garer au parking Tour-de-Sault. Il offre un accès direct au plateau piétonnier du centre-ville (voir plan).

POUR EN SAVOIR PLUS > Direction du stationnement, rue Vauban
Tél. : 05 59 46 63 50
Et sur bayonne.fr : Accueil > Vie citoyenne > Bayonne pratique > Circuler-Stationner>Parking

PARTICIPATION CITOYENNE

Améliorer, débattre, proposer,...

Les Bayonnais ont à leur disposition plusieurs outils pour participer à la vie de la cité de leur rue, de leur quartier, de la ville et de l'agglomération. Qui doit-on contacter la chaussée, demander l'installation d'un banc public ou encore proposer un nouveau A chaque situation correspond une méthode pour agir. Inventaire.

	C'EST QUOI ?	POUR QUI ?	POUR QUOI FAIRE ?
	Mis en place par la Ville, ce numéro vert est gratuit depuis un poste fixe.	Tous les habitants de la ville.	On appelle pour faire des observations ou des remarques concernant la voirie, les espaces verts, la propreté, l'hygiène… Tout ce qui touche à la vie quotidienne et qui nécessite une réactivité immédiate des services techniques de la Ville.
	Dans chaque quartier, le maire a nommé des représentants que les citoyens peuvent appeler personnellement et directement.	Tous les habitants de la ville.	On contacte le représentant de son quartier pour faire des observations ou remarques concernant la voirie, les espaces verts, la propreté, l'hygiène… Tout ce qui touche à la vie quotidienne et qui nécessite une discussion, un arbitrage et /ou une étude de la Ville.
	C'est l'un des outils de concertation de la Charte de Participation Citoyenne mise en place en mars 2009.	Toutes les personnes habitant, travaillant ou ayant une activité dans la ville.	On y débat de tous les sujets d'intérêt général à l'échelle de la ville et de l'agglomération et qui répondent aux objectifs de l'Agenda 21 : urbanisme, amélioration des déplacements, limitation des nuisances, actions locales pour la santé, culture, art, sport, patrimoine culturel, éducation…

mode d'emploi

et améliorer leur quotidien à l'échelle pour signaler un nid-de-poule sur trajet de piste cyclable ?

PAR EXEMPLE	QUELS RESULTATS ?
Un nid-de-poule sur la chaussée, des déchets sortis sur trottoir en dehors des heures de collecte, une décharge sauvage, un caniveau bouché, un animal errant ou mort sur l'espace public, un mur à nettoyer de ses graffitis, un réverbère qui ne s'allume plus…	Les services de la Ville concernés par la demande interviennent rapidement, dans la journée dans la plupart des cas.
Des nuisances dues au bruit, une proposition d'inversement de sens de circulation ou d'implantation de mobilier urbain…	Les représentants font le lien avec les services municipaux afin que les demandes soient étudiées au plus vite. Ils rendent compte au citoyen de la suite donnée à leur proposition.
Des propositions concernant la circulation douce, les pistes cyclables, les transports… Les participants sont également consultés sur les grands projets de la ville et de l'agglomération : par exemple, les nouveaux horaires et trajets des bus en novembre dernier…	Les représentants élu(e)s des assemblées de secteur se chargent de transmettre à la Commission extra-municipale les propositions, les idées et les critiques. Dans l'autre sens, ils font part aux citoyens des projets dont la municipalité les a informés.

Les représentants "Vie des quartiers"

Philippe Escapil-Inchauspé préside le groupe de travail "Vie des quartiers". "C'est un vrai outil de proximité pour les Bayonnais. Les habitants peuvent appeler personnellement les représentants de leur quartier et leur faire part de leur problème. Nous nous déplaçons volontiers à leur rencontre si nécessaire. Toutes les demandes sont traitées par les services de la Ville concernés. Chacune reçoit une réponse."

Philippe Escapil-Inchauspé,
conseiller municipal délégué à la Vie des Quartiers
p.escapil-inchauspe@bayonne.fr - 06 72 35 51 94

LES REPRESENTANTS

■ POLO-BEYRIS - SAINT-AMAND >
Jean Saussié : j.saussie@bayonne.fr - 06 11 03 53 79
Gérard Iribarren : gg.irabarren@wanadoo.fr - 06 07 98 34 28
Xavier Letamendia : xavier.letamendia @freesbee.fr - 06 62 09 70 67

■ SAINT-LÉON - MARRACQ >
Monique Boé : m.boe@bayonne.fr - 05 59 52 45 83
Isabelle Doucet-Joye : i.doucet-joye@bayonne.fr - 06 10 17 31 91

■ GRAND BAYONNE >
Maryline Chevrel : m.chevrel@bayonne.fr - 06 75 00 77 58
Francis Gastambide : f.gastambide @bayonne.fr - 06 89 98 18 28
Jacques Gardet : 05 59 59 33 01

■ PETIT BAYONNE - MOUSSEROLLES >
Christine Lauqué : c.lauque@bayonne.fr - 06 84 48 78 79
Johanna Sicart : johannasicart@yahoo.fr - 06 78 36 82 41
Marie Demont : m.demont@bayonne.fr - 05 59 25 75 51

■ ARÈNES - ALLÉES MARINES >
Marie-Hélène Chabaud-Nadin : m.chabaud@bayonne.fr - 06 80 20 16 85
Thierry Toubal : mirentchu.toubal @wanadoo.fr - 06 85 03 71 68

■ SAINT-ESPRIT - SAINT-BERNARD - SAINT-FRÉDÉRIC >
Françoise Darmendrail : f.darmendrail@bayonne.fr - 06 61 09 97 27
Alain Lacassagne : a.lacassagne @bayonne.fr - 06 85 10 72 16

■ HABAS - SAINTE-CROIX - ARROUSETS >
Daniel Lozano : d.lozano@bayonne.fr - 06 65 43 38 39
Stéphanie Touraton : s.touraton@bayonne.fr - 05 59 55 91 61

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

dossier

POUR EN SAVOIR PLUS > www.bayonne.fr

Fiscalité : vos impôts locaux à la loupe

A l'approche de l'examen du budget de la Ville de Bayonne par le conseil municipal, tour d'horizon de la fiscalité locale et coup de projecteur sur la taxe d'habitation.

20 - **Des taux communaux** qui n'ont pas augmenté

22 - **Taxe d'habitation :** complexe car très personnalisée

À quoi servent les impôts locaux ? Qui sont les destinataires de ces cotisations ? Comment se classe Bayonne parmi les principales villes d'Aquitaine ? Eléments de réponses avec Michel Soroste, adjoint au maire délégué aux finances et à la fiscalité.

Des taux communaux qui n'on

Michel Soroste

Bayonne Magazine : on constate ici et là en France des hausses importantes des impôts locaux. Qu'en est-il à Bayonne ?

Michel Soroste : il est vrai que certaines villes françaises affichent cette année des hausses, parfois spectaculaires, des impôts locaux. Ce n'est pas le cas à Bayonne, puisque le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes foncières et d'habitation en 2010. Cependant, il convient de préciser que **la commune n'est pas seule décisionnaire en matière d'impôts locaux** et qu'elle n'en reçoit qu'une partie. En effet, l'Etat décide de l'évolution des bases, puis **les différentes collectivités** auxquelles sont reversés ces impôts (Ville, Communauté d'agglomération, Conseil général et Conseil régional) **fixent leurs taux respectifs**.

B. M. : à quoi servent les impôts locaux ?

M. S. : c'est l'une des principales ressources du budget communal. La fiscalité locale constitue la contribution nécessaire de chacun pour mener à bien l'action des services publics locaux. A travers le paiement de ses impôts locaux, chaque Bayonnais participe ainsi au fonctionnement, au développement et à la modernisation de la ville. La qualité des services rendus aux habitants par la Ville est directement liée à ces taxes.
Cette ressource permet de financer les nombreuses compétences assurées par la Ville au quotidien. La liste est longue mais l'on peut citer la voirie, la signalisation, l'éclairage public, les établissements scolaires, l'entretien des espaces verts, la propreté des espaces publics, les équipements sportifs, la police municipale, les musées, les bibliothèques municipales, les cimetières, l'urbanisme et l'état civil... (voir schéma ci-dessous).

B. M. : sur le plan de la fiscalité locale, comment se classe Bayonne par rapport aux villes voisines ?

M. S. : en matière de fiscalité locale, les comparaisons sont parfois trompeuses, surtout celles des taux. Prenons l'exemple de la taxe d'habitation. Malgré un taux de 26,44 %, le "contribuable moyen" bayonnais paye au final un impôt moins élevé que dans certaines villes d'Aquitaine affichant pourtant un taux inférieur. Ceci explique son classement satisfaisant puisqu'elle figure dans la moyenne des douze principales villes de la région pour un couple avec un enfant et qu'elle fait partie du "trio gagnant" pour les familles avec deux enfants ! Ce bon résultat s'explique principalement par le choix fait par le Conseil municipal de pratiquer une politique d'abattements (déductions) maximum, particulièrement favorable aux Bayonnais. Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties, Bayonne est depuis longtemps en bonne place et figure même cette année au second rang des villes d'Aquitaine ■

LORSQUE LA VILLE DÉPENSE 100 EUROS, cet argent est consacré à :

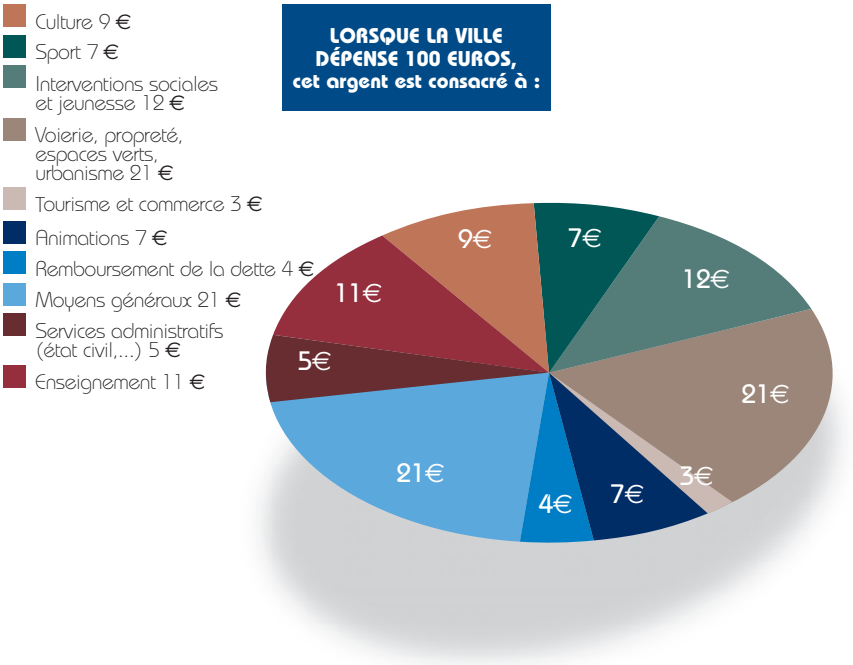

t pas augmenté

Cotisations calculées sur la base d'un appartement identique de 63 m² en tenant compte des taux, abattements et tarifs d'évaluation propres à chaque ville.

Cotisations calculées sur la base d'un appartement identique de 63 m² en tenant compte des taux, abattements et tarifs d'évaluation propres à chaque ville.

Taxe d'habitation : complexe c

C'est l'impôt qui soulève le plus de questions ! Comment est-il calculé ? Pourquoi paye-t-on parfois plus que son voisin à "habitat égal" ? Qu'est-ce que la valeur locative ? Coup de projecteur sur la taxe d'habitation.

Pour un même appartement, le montant de la taxe d'habitation peut varier de manière significative en fonction des revenus ou du nombre de personnes à charge. Prenons comme exemple deux familles bayonnaises, occupant un appartement strictement identique, d'une surface de 63 m².

L'impact des revenus

M. & Mme Martin ont un revenu annuel de plus de 37 000 €. Ils payent leur taxe d'habitation en totalité, soit 882 €. M. & Mme Dubois ont un revenu annuel de 24 000 €. Ils bénéficient d'un plafonnement et payent une taxe d'habitation de 619 €.

L'influence de la situation de famille

M. & Mme Lucas ont un enfant. Ils bénéficient d'un abattement pour charge de famille qui ramène leur taxe à 665 €. M. & Mme Dupond ont deux enfants. Ils bénéficient d'un abattement pour charge de famille qui ramène leur taxe à 449 €.

Valeur locative
Calculée par les services fiscaux, elle correspond au loyer annuel théorique que pourrait produire l'habitation. Elle tient compte principalement du type de construction et de sa superficie.

Abattement général
Il diminue le montant de la taxe pour tous les Bayonnais. C'est une mesure facultative. A Bayonne, le conseil municipal applique le taux d'abattement maximum, soit 19% (F = forfait).

Abattement pour personnes à charge
Il diminue le montant de la taxe pour les familles. C'est une mesure obligatoire. A Bayonne, le conseil municipal applique le taux d'abattement maximum.

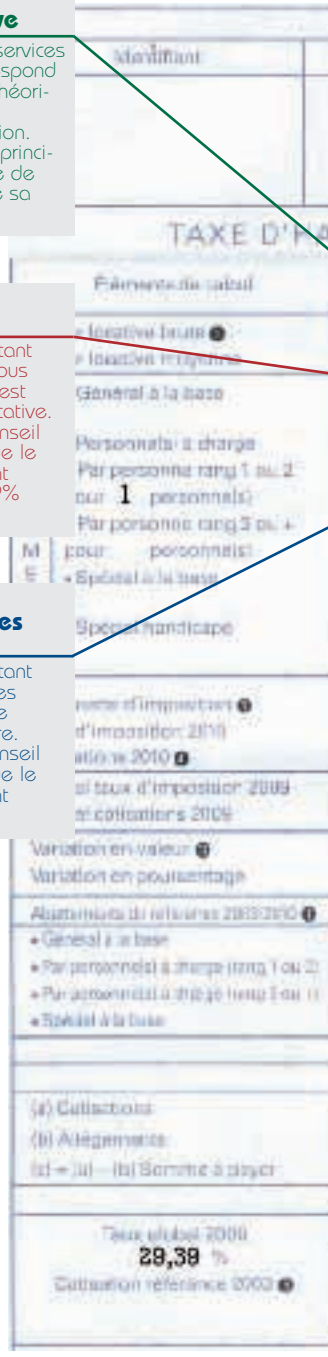

VRAI / FAUX

■ **Je suis taxé en fonction du quartier dans lequel j'habite.**
FAUX : l'imposition est spécifique pour chaque logement. Elle tient compte principalement du type de construction, de sa superficie, et, dans une moindre mesure, de son environnement.

■ **J'ai déménagé en cours d'année, je ne paierai donc qu'une partie de ma taxe d'habitation.**
FAUX : la taxe d'habitation est établie pour l'année entière en fonction de votre situation au 1er janvier. Comme vous occupiez le logement au 1er janvier, vous paierez la taxe d'habitation dans sa totalité. En contrepartie, vous n'aurez pas de taxe d'habitation à payer pour le logement que vous avez repris ensuite, au cours de l'année.

■ **Etudiant, je loue une chambre en résidence universitaire. Je ne paie pas la taxe d'habitation.**
VRAI : les résidences universitaires gérées par le Crous ou gérées dans des conditions analogues sont exonérées de taxe d'habitation. Si vous occupez une chambre meublée chez une personne qui loue une partie de son habitation, vous ne payez pas non plus de taxe d'habitation.

■ **Je ne paye pas d'impôt sur le revenu, donc je ne paye pas de taxe d'habitation.**
FAUX : ne pas payer d'impôts sur le revenu permet de bénéficier d'un plafonnement de son imposition. Pour être exonéré de la taxe d'habitation, il faut parallèlement répondre à un certain nombre d'autres conditions.

POUR EN SAVOIR PLUS > impots.gouv.fr

ar très personnalisée

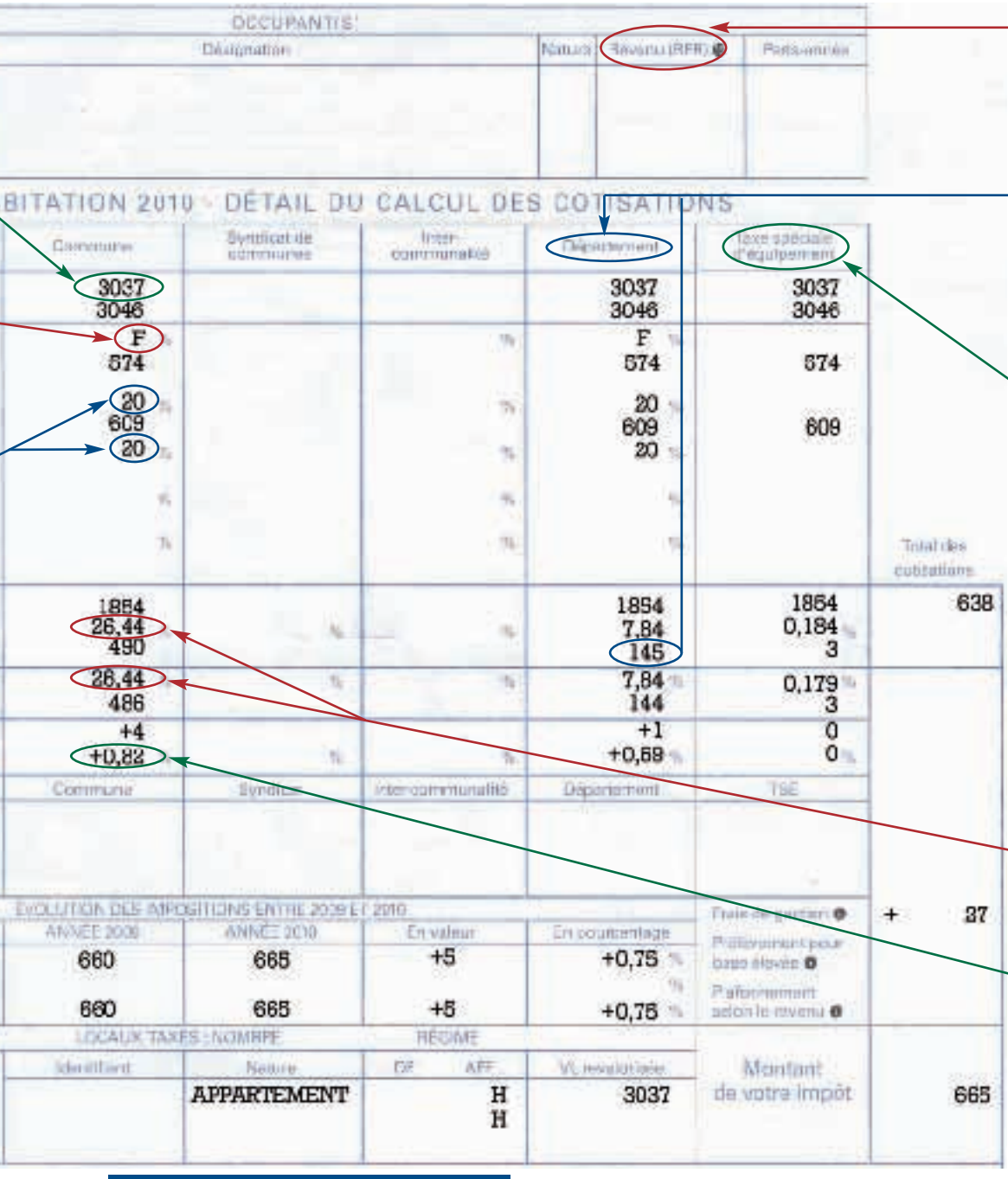

Revenu
Le montant des revenus permet de bénéficier, dans certains cas, d'un plafonnement qui allège l'impôt.

Département
Environ 25% de la taxe d'habitation est versée au département. En 2011 cette somme reviendra à la communauté d'agglomération.

Taxe spéciale d'équipement
Elle sert à financer l'Établissement Public Foncier Local du Pays Basque
POUR EN SAVOIR PLUS >
epfl-pb.fr

Taux communal d'imposition
Voté par le conseil municipal au mois de mars, il est resté inchangé en 2010.

Variation
Bien que les taux communaux restent inchangés, une variation existe. Elle correspond à la revalorisation des valeurs locatives décidée par l'État.

TAXE D'HABITATION À BAYONNE : réparatition par foyer

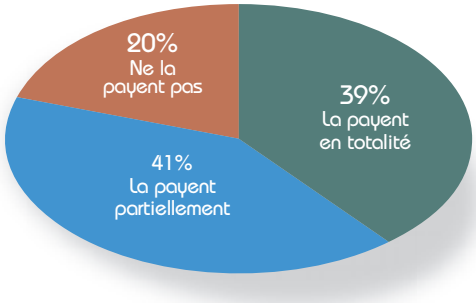

BAYONNE, BORDEAUX ET ANGLET

C'est dans ces trois principales villes d'Aquitaine qu'est appliqué le taux MAXIMUM d'abattement à la base sur la taxe d'habitation : 19%

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

vie de la cité

POUR EN SAVOIR PLUS > www.bayonne.fr

26 - **Noël**
Rencontre avec d'autres visages européens

28 - **Noël**
Le joyeux anniversaire des commerçants

30 - **Exposition**
"Passes croisées" rue Argenterie

31 - **Exposition**
Collection départementale
au Carré Bonnat

32 - **Culture**
Le legs qui va transformer
le musée Bonnat !

Rencontre avec d'autres visages européens

Sur la place du Réduit, le village européen accueille les visiteurs du marché de Noël. Huit pays y sont représentés, qui proposent la découverte de l'artisanat, la gastronomie et les traditions de voisins, connus et méconnus…

Rencontre entre Russes, Roumains, Hongrois et Français dans l'un des chalets du village européen.

Démonstration du travail du cuir par un artisan cellier venu de Roumanie.

La Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, Pologne, la Russie, le Portugal, l'Espagne et cette année la Serbie sont à l'honneur du village européen. Ces pays sont représentés à travers des villes avec lesquelles Bayonne a tissé des liens, ou à travers des associations locales, comme "Il était une fois" et "Izba" pour la Russie, ainsi que l'association de la

culture portugaise. Les huit chalets donneront à découvrir l'artisanat et techniques artisanales des différents pays : orfèvre, potier, cellier, céramiste et même forgeron !
L'accueil de ces voisins européens est aussi l'occasion pour des associations locales de se faire connaître. Ce fut le cas pour l'association Xaramela, qui a été invitée à Veliko Tarnovo pour un concert (lire par ailleurs).
Cinq villes européennes sont à l'honneur cette année. Surnommée "Capitale hivernale de la Pologne", Zakopane est la plus grande station de sports d'hiver au pied de la chaîne des Tatras et reçoit quelque trois millions de

touristes par an, alors que la ville ne compte que 30 000 habitants. Cette particularité en fait une cité économiquement développée, qui a parallèlement conservé un riche folklore.

Culture pluriethnique

Zatu Mare, la Roumaine, est située en Transylvanie, à la frontière de la Hongrie et de l'Ukraine. Ancien bastion romain, hongroise puis roumaine à partir de 1918, c'est une ville pluriethnique, qui comporte une longue tradition sportive (foot et en particulier escrime dès le XIX^{e} siècle). Alba Julia, sa consœur, est une ville fortifiée, à vestiges romains, puis médiévaux, et enfin de style Vauban. Au centre de la Roumanie, bordée par la Transylvanie, elle fut en 1918 le site de la grande réunification roumaine.
Veliko Tarnovo est l'ancienne capitale bulgare, actuellement cité universitaire. Elle a tissé des liens avec Bayonne en vertu de son patrimoine historique bâti, restauré avec soin dans les règles de l'art. Dans ce cadre, des échanges de savoir-faire entre professionnels de la restauration (architectes, artisans, maîtres d'ouvrage) ont lieu régulièrement depuis quelques années entre les deux villes.
Nyiregyhaza, ville touristique de Hongrie, sera également représentée. La Serbie, qui vient de demander son intégration à l'Union européenne, sera aussi présente par l'intermédiaire de son ministère du Tourisme.
A travers ces stands, le visiteur prend ainsi conscience de l'immense richesse du patrimoine européen, de sa diversité et de ses composantes ■

Xaramela expérimente l'accueil bulgare

Du 23 au 31 octobre, la chorale Xaramela a été accueillie à Veliko Tarnovo pour y donner deux concerts, préparés en commun avec Kantilina, jeune chorale de la ville bulgare. L'idée avait germé dès 2008 et des échanges de partitions ont eu lieu sur le village européen à Bayonne en décembre 2009. Des chants orthodoxes et un chant profane ont ainsi été interprétés par les deux chorales, ravies d'apprendre l'une de l'autre. "*L'échange a été très enrichissant, commente Jérôme Daguerre de la chorale Xaramela. Enrichissant parce que les cultures et les répertoires sont distincts des nôtres. Leur culture est slave, leur histoire est très riche, en particulier du fait que Veliko Tarnovo a été capitale de l'empire bulgare pendant deux siècles. Les visites nous ont rapprochés – sous un beau soleil, qui plus est - et nous avons travaillé en vue d'une prochaine rencontre.*" Après cette expérience enthousiasmante, les choristes n'ont qu'une hâte, donc : se revoir ! Un accueil des Bulgares chez les Bayonnais est d'ailleurs envisagé en 2011. En attendant, une soirée avec les artisans de Veliko Tarnovo, présents sur le village européen, est prévue pendant les fêtes de fin d'année.

Le joyeux anniversaire des commerçants

L'Union commerciale et artisanale de Bayonne fête ses soixante ans. Des animations de rue, des concerts avec Murray Head en tête d'affiche et un festival des lumières sont au programme de Noël.

Du 11 au 24 décembre, les commerçants et artisans offrent à leurs clients des bons pour une coupe de champagne, à déguster le 24 décembre entre 12h et 14h, chez les cafetiers et restaurateurs participants. Il n'en fallait pas moins pour fêter un anniversaire digne de ce nom ! La lumière est également au rendez-vous de ce moment festif avec l'illumination des façades de plusieurs carrefours du secteur piétonnier, doublée d'une projection monumentale de la place Pasteur, mettant en avant les thèmes d'Olentzero, de Noël, des contes et légendes et du chocolat. Cette projection sonorisée a lieu chaque soir de 17h à 21h.

La bête dans la ville

Le 11 décembre, une chenille géante, du nom de Monga, amuse les passants en les avalant progressivement sur son chemin au rythme du groupe Es lo que hay ! Fausse frayeur et surtout rires assurés ! Le même jour, une flashmob lumineuse se déroule sur le carreau des halles. Pour la rendre effectivement lumineuse, les danseurs devront se rendre chez les commerçants, qui leur offriront un bracelet lumineux.

Effort de solidarité

L'anniversaire se veut solidaire avec deux concerts au théâtre, le 19 décembre. En

Une chenille géante engloutira petits et grands le 11 décembre !

matinée, les chorales Tximi Txama (Urrugne) et 8 Iturri (Otxote du collège Saint-Michel de Cambo), réunissant près de trente enfants, présentent leur répertoire basque, russe et musique actuelle. L'après-midi, la chorale bayonnaise Aizkoa se produit aux côtés du groupe de troubadours occitans Que Quio et les groupes de salsa gypsy Solea/Alma. Ces concerts sont gratuits, mais la solidarité s'exprime par l'apport de denrées non périssables qui seront déposées à l'entrée du théâtre le jour des spectacles et destinées à la Banque alimentaire.
Le concert de Murray Head et Cel 3 est programmé à 20h30 (17€) ■

> POUR EN SAVOIR PLUS >
Office de tourisme : 0 820 42 64 64
Tout le programme de Noël est sur bayonne.fr

Concours de sapins rue Sainte-Catherine

Pour la deuxième année consécutive, les artistes en herbe et confirmés laissent libre cours à leur créativité sur le thème du sapin. Rue Sainte-Catherine, une douzaine de sculptures sont ainsi exposées. Les visiteurs peuvent voter pour leur œuvre préférée en remplissant un bulletin remis par les commerçants.

> DU 26 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE

Chaque boutique disposera d'un sapin unique !

Procession lumineuse rue d'Espagne

Le 12 décembre, des enfants déguisés en Rois Mages défileront accompagnés par des musiciens. Leur but : apporter des lanternes aux commerçants qui les placeront à l'entrée de leurs bou-tiques. Le défilé partira de la porte d'Espagne, en direction de la cathédrale. Un invité surprise allumera chaque lanterne devant la cathédrale. Puis, les enfants les distribueront à chaque commerçant.
C'est la première édition de cette procession lumineuse !

> PORTE D'ESPAGNE À 16H30
Animation organisée par l'Association des Commerçants de la Rue d'Espagne

"Passes croisées" rue Argenterie

Pendant tout le mois de décembre, trois photographes offrent leurs regards sur le monde du rugby. Leurs "Passes croisées" s'affichent, s'amusent d'une culture et recherchent l'esthétisme, la subtilité.

Ils sont tous les trois très proches de ce sport, pour l'avoir pratiqué (Vincent Inigo, Jean-Jo Marmouyet) ou par aficíon (Cédric Pasquini). Le seul photographe professionnel des trois est Cédric Pasquini, qui a d'ailleurs formé ses deux co-exposants. L'intérêt de ces "Passes Croisées" réside en une complicité affirmée, dans laquelle chacun met en avant ses goûts, sa personnalité. Vincent Inigo joue le décalage, le second degré et la mise en scène. Il est joueur de rugby professionnel et a voulu associer le rugby à des scènes humoristiques, en s'appuyant parfois sur le "jargon rugbystique". Autre optique que celle de Jean-Jo Marmouyet, qui avance la carte de l'esthétisme : "*la simple prise de vue d'un paysage ne suffit pas. J'ai donc envie de jouer avec ces différents lieux en y associant des gestes ou des mouvements qui me fascinent. En plaçant un athlète ou un artiste dans un cadre qui n'est pas le sien et tenter d'y créer une harmonie.*"

L'art dans la rue

Cédric Pasquini évolue quant à lui sur le terrain de la subtilité tranquille. En fin observateur, il a porté son regard au-delà des lignes officielles pour nous offrir, en macro, les traces et empreintes laissées par "*d'âpres combats, dus à des actions de mêlées, de maul pénétrant, de tentatives de transformation de pénalités*". Cette série de photographies, inédite à Bayonne, avait été présentée au stade de France en 2007, où elle avait reçu les félicitations du public.

L'exposition Passes Croisées rappelle la dynamique créée place Montaut l'an dernier avec la présentation de grands formats sur le thème du patrimoine à Bayonne. Elle conforte l'intérêt d'un art particulièrement populaire et accessible, offert librement à la vue des passants ■

PASSES CROISÉES / RUE ARGENTERIE
Jusqu'au 2 janvier 2011

De haut en bas, photos de Vincent Inigo, Cédric Pasquini et Jean-Jo Marmouyet

Collection départementale au Carré Bonnat

52 œuvres ont été choisies par les élus cantonaux pour être exposées au Carré Bonnat. Ces objets d'art sont souvent inattendus.

Un élu, une œuvre est une exposition temporaire itinérante. Elle a été mise en scène par l'entreprise paloise Duke Industry, avec des matériaux recyclés, recyclables ou en provenance d'espaces gérés durablement.
Plutôt ludique, la scénographie invite le public à déambuler parmi les collections départementales, telles qu'elles pourraient être entreposées dans un hangar fantastique habituellement fermé au public. Ce parti pris n'est en rien dû au hasard, dans la mesure où les collections départementales sont habituellement conservées dans des lieux fermés au commun des mortels : les châteaux de Laàs et de Morlane sont normalement dépositaires des œuvres dévoilées en décembre et janvier au Carré Bonnat.

Des richesses cachées

En les faisant ainsi circuler, le Conseil général envisage d'ailleurs la création d'une réserve départementale, qui ne refléterait pas nécessairement l'histoire des Pyrénées-Atlantiques, mais révélerait toute la diversité et la richesse de son patrimoine.
Si la majeure partie des œuvres sélectionnées bénéficie d'un décorum inspiré de leur univers, de leur usage, ou encore de leur époque, d'autres se voient propulsées dans un univers de contes et légendes. Ce mélange des genres et des siècles est rendu possible par l'utilisation de différentes techniques (peinture, photo, travail sur bois, tapisserie) et savoir-faire (décoration d'intérieur, de théâtre, graphisme, etc.) issus du monde du spectacle. Pour chaque objet présenté, un cartel décrivant l'origine, les techniques et l'histoire connue de l'œuvre a été rédigé en français et traduit en basque et en béarnais/gascon/occitan ■

UN ÉLU, UNE ŒUVRE AU CARRÉ/BONNAT
Jusqu'au 23 janvier 2011
Entrée libre et gratuite,
tous les jours de 10h à 18h sauf le mar di, le 25 décembre et le 1er janvier.

POUR EN SAVOIR PLUS > 05 59 11 44 05 ou 05 59 59 08 52 et sur cg64.fr

Okimono d'Okina. L'okimono est issu de l'artisanat traditionnel japonais dont l'âge d'or coïncide avec l'ère Meiji (1868-1912). Petite statuette décorative en ivoire, on l'adopte volontiers pour orner le tokonoma, alcôve située dans la pièce de réception des maisons japonaises.

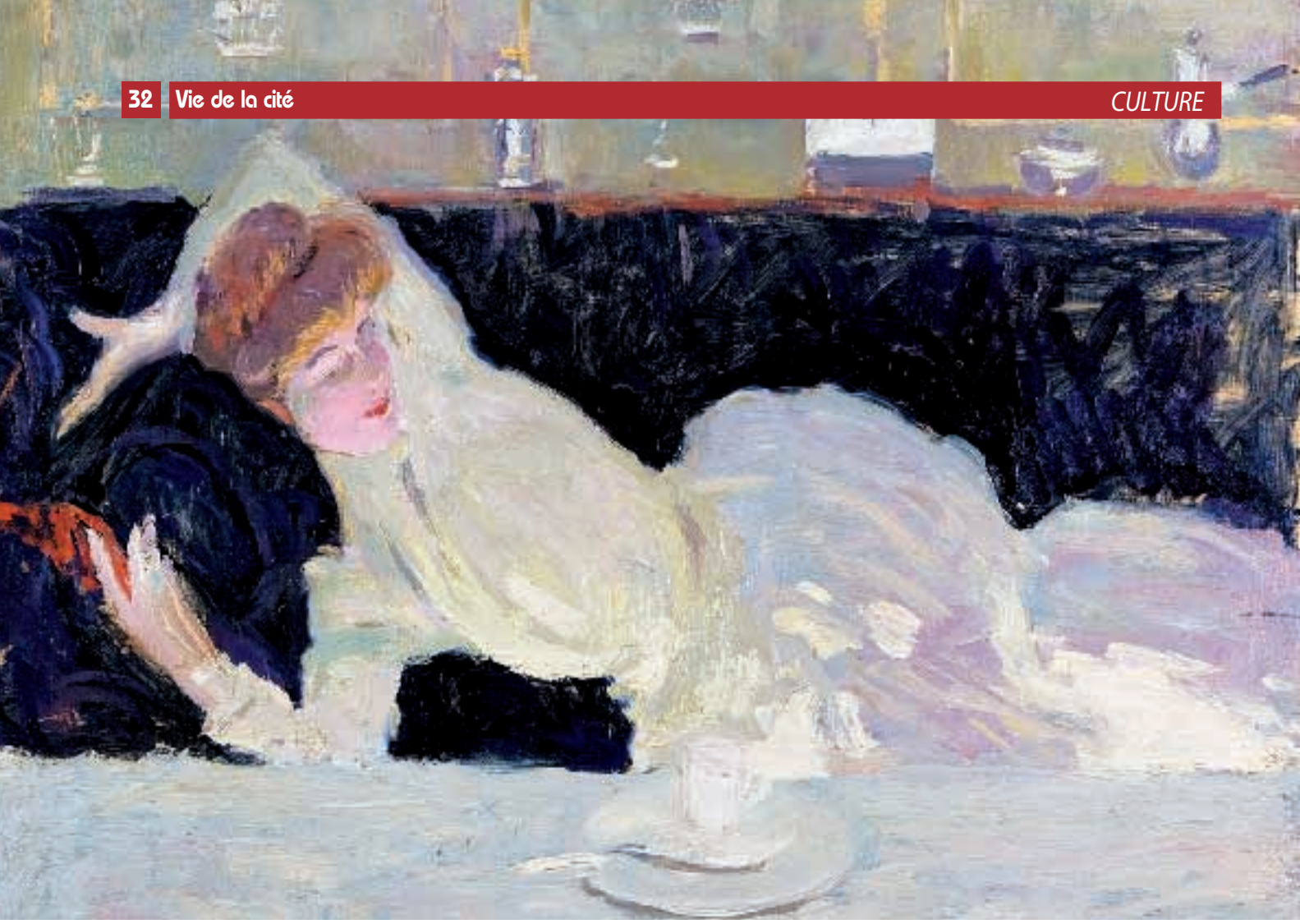

Le legs qui va transformer le Musée Bonnat

La fille cadette de l'impressionniste Paul Helleu a légué ses biens au musée Bonnat. Cette donation inattendue, constituée de près de 250 œuvres d'art, est une marque de reconnaissance pour l'un des plus beaux musées des Beaux-Arts de France.

Paulette Howard-Johnston, photographiée par Karl Lagerfeld

Décédée en août 2009 à l'âge de 104 ans, Paulette Howard-Johnston, fille cadette du peintre Paul-César Helleu, a institué dans son testament la Ville de Bayonne en qualité de légataire universelle de sa succession, au bénéfice du musée Bonnat. Cette donation vient s'ajouter à la centaine de peintures, dessins et pastels déjà donnés en 1988 par la fille de Paul Helleu, elle-même peintre. Elle représente près de 250 œuvres issues de la collection de son père parmi lesquelles des peintures, pastels, gravures et dessins de l'artiste lui-même et d'autres peintres du XIX[e] siècle, ainsi que du mobilier et des objets d'art

Le musée va changer de nom

Ce legs exceptionnel est assorti de plusieurs conditions fixées par la généreuse donatrice, parmi lesquelles le changement de nom du musée. Ainsi, il devrait s'appeler désormais Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne. Sophie Harent, nouvelle conservatrice du musée, approuve cette dénomination, "*l'ajout de la notion de "musée des Beaux-Arts" étant plus complète et plus valorisante aux yeux des visiteurs, en particulier du public touristique*". L'exposition permanente d'une vingtaine d'œuvres du legs, parmi lesquelles de volumineuses pièces de mobilier, des œuvres peintes, des dessins et des objets, est une autre des obligations

faites au musée Bonnat. Or si une salle portant son nom est déjà consacrée au peintre impressionniste au rez-de-chaussée du musée, elle est bien insuffisante pour y accueillir les nouvelles collections.

Une aide à la rénovation

Voilà qui relance les plans de transformation du musée, en sommeil depuis quelques années. Le nouveau projet de réaménagement et d'extension du musée Bonnat fait partie des soixante-dix-neuf dossiers qui bénéficieront du Plan Musées annoncé par le ministère de la Culture en septembre dernier. Ce plan en faveur des musées territoriaux et des petits musées nationaux mobilisera près de 70 millions d'euros entre 2011 et 2013. Sophie Harent s'en réjouit : "*Compte tenu de la qualité de ses œuvres, le musée Bonnat, qui enregistre 25 000 visiteurs par an, devrait en recevoir le double. Le legs Howard-Johnston et les subventions du Plan Musées vont nous aider à lui donner la dimension et la place auxquelles il peut légitimement prétendre.*" ■

Paul-César Helleu (1859-1927)

Il découvre à quinze ans l'impressionnisme dont il retiendra essentiellement une grande préoccupation pour la lumière. Son œuvre comporte de nombreux portraits peints ou gravés. Sa célébrité s'appuie sur la représentation virtuose et précieuse des jolies femmes du grand milieu parisien, mais aussi de la société internationale dominée par l'élégance anglo-saxonne.
Proche de Robert de Montesquiou et Giovanni Boldini, ami du peintre américain John Singer Sargent, il inspira à Marcel Proust le peintre Elstir dans "*A la recherche du temps perdu*".

Sophie Harent, nouvelle conservatrice du musée Bonnat.

Faire rayonner les collections

Conservatrice du musée des Beaux-Arts de Nancy pendant huit ans, Sophie Harent, 35 ans, investit le musée Bonnat ! Elle aura fort à faire avec l'arrivée du legs Howard-Johnston : "*L'intégration d'une nouvelle collection dans un musée est délicate, elle implique de repenser entièrement sa scénographie et son espace. C'est aussi l'occasion de remettre en valeur et de déployer les autres collections, notamment celles de Léon Bonnat et de Jacques Petithory*". Sa définition du métier de conservateur s'apparente à celle d'un homme-orchestre, "*à la fois historien d'art, chef d'entreprise et administrateur ! Cela veut dire gérer des personnes, des collections, des expositions et des publications, et bien entendu séduire le public, faire rayonner les collections…*". Spécialiste du dessin napolitain des XVII[e] et XVIII[e] siècles, la jeune femme avoue un faible pour les œuvres graphiques du musée qu'elle voudrait exposer plus régulièrement malgré les contraintes induites : "*Pour les dessins, la règle impose trois mois d'exposition pour trois ans en réserve, à l'abri de la lumière et des variations hygrométriques*". Parmi les nombreux projets en gestation, Sophie Harent souhaite voir la création, indispensable à ses yeux, d'un espace contemporain, l'amélioration de l'accueil du public, l'ouverture du musée vers l'international à travers les dépôts et les prêts d'œuvres, de grandes expositions consacrées à Bonnat et Helleu,… En préparation également, la mutualisation des réserves des musées bayonnais qui permettra d'optimiser la préservation et la gestion des collections, l'organisation, les coûts et l'espace de ces lieux indispensables à la vie des musées.

En photo à gauche : "Le canapé noir", huile sur toile, Paul Helleu. En 1884, Madame Guérin commande à Paul Helleu un portrait de sa fille Alice, alors âgée de 14 ans. Il en tombe éperdument amoureux et l'épouse deux ans plus tard. Il ne cessera dès lors de peindre cette femme élégante à la longue chevelure rousse, tout en grâce et retenue. ©Mélanie Challe

Ça s'est passé à Bayonne et vous ne l'avez peut-être pas vu...

1 2a 2b 3

1- Succès encourageant pour la première édition de la **"Rue des bouquins"**, magnifique journée consacrée au livre qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale rue Sainte-Catherine le 19 septembre. **2-** A l'occasion du **50e anniversaire du jumelage Bayonne-Pampelune : a-** Près de 80 retraités de diverses associations bayonnaises et navarraises ont effectué un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle le vendredi 1er octobre. **b-** La cité navarraise a exposé une sélection de sa collection d'art contemporain au Carré Bonnat "Mirando al mundo". Ici, "la Cebeza 1996" de l'artiste Marie-Josée Rekalde. **3- La ville en rose !** L'Échauguette et la place du Réduit illuminées de rose, symbole de l'engagement de la Ville en faveur de la lutte contre le cancer du sein lors de l'opération Octobre rose. **4- Une horde de 350 jeunes** venus de toute l'Aquitaine pour une chasse aux trésors dans les rues de Bayonne ! C'était la 16e édition des **Aventures Urbaines** du 26 au 28 octobre. **5- A l'occasion de la Semaine Bleue en octobre : a-** Jean Grenet et son adjointe

4 5a

déléguée à la Solidarité et à l'Action sociale, Christine Laugué, ont honoré les "figures bayonnaises" pour leurs contributions à la vie locale. De gauche à droite : Félicie Cervera-Marzal, Robert Ithurbisque, Renée Ben Ichou et Pierre Saint-Paul. **b-** Christine Laugué a récompensé **les artistes vainqueurs du concours de peinture**. **c-** Succès pour **le jeu de piste intergénérationnel** à la découverte du patrimoine bayonnais. **6-** La Ville de Bayonne a accueilli **les nouveaux commerçants** le 30 septembre dernier. Ici, Yves Brillaxis, président de l'Office de Commerce, leur souhaite la bienvenue. **7-** Rarissime en octobre, un torero dans les arènes de Bayonne ! En piste, le jeune Fernando Adrian dans la novillada sans picador qui a clôturé le congrès du **centenaire de la Fédération de Sociétés Taurines de France** du 22 au 24 octobre. **8-** Cérémonie d'ouverture des **Clubs Coup de Pouce Clé** le 8 novembre à la salle L'Albizia. Pour la 4e année, des élèves des cours préparatoires de six écoles bayonnaises bénéficient d'un soutien dans leur apprentissage de la lecture.

> > > > L'info du BIJ

JAMAIS PARTI(E) EN VACANCES ? SAC ADOS VOUS AIDE

Dans le cadre de sa politique transversale "Temps libres solidaires en Aquitaine", le Conseil Régional propose le dispositif "Sac Ados" en partenariat avec l'association Vacances Ouvertes. Cette opération s'adresse aux jeunes Aquitains âgés de 16 à 22 ans souhaitant réaliser un premier projet de vacances autonomes en France (séjour individuel ou en groupe), ou d'autres projets et qui ont besoin pour le faire d'un accompagnement méthodologique et/ou financier.

Renseignements au BIJ,
partenaire de l'opération

SE RENSEIGNER SUR LES STATIONS DE SKI

Des brochures sur Saint-Lary, La Mongie, La Pierre-St-Martin, Gourette, Gavarnie-Gèdre... sont disponibles au Bij.

PRÊT DE VÉLO

Cinq vélos oranges sont à la disposition des personnes désireuses de sillonner Bayonne à deux-roues. On peut les emprunter aux heures d'ouverture du Bij.

POINT CYB

L'espace se compose de deux postes multimédia connectés au net. Il est possible d'éditer des documents (venir avec son papier, pas plus de dix impressions), réaliser son cv, naviguer sur le web... L'accès est gratuit et réservé aux jeunes de moins de 30 ans.

CYBER-BASE

C'est un espace public pour l'initiation aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.). A ce titre, il propose différents services tels que la connexion à internet, la visio-conférence, le traitement de texte, le tableur, la numérisation et l'impression de documents… On peut également y suivre des ateliers d'initiation à l'informatique. Le programme de ces ateliers est disponible sur bayonne.fr

Cyber-base - 71, rue Bourgneuf
05 59 15 10 91- Lundi de 14h à 18h - Du mardi au vendredi de 9h à 10h et 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h30.

BIJ > Place Marc-Aubert
71, rue Bourgneuf - 05 59 59 35 29
Lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 18h - bij@bayonne.fr
www.bij.bayonne.fr

CITOYENNETÉ

Trier plus fort

Quelles que soient leur nature et leur provenance, les déchets sont un problème qui concerne chaque citoyen. Malgré le désir de "bien faire", de nombreuses questions subsistent : où jeter mes déchets encombrants ? Que puis-je mettre dans ma poubelle ? Comment fonctionne le tri sur ma commune ? Le compostage est-il contraignant ? C'est pour apporter des réponses claires et concrètes à toutes ces interrogations que la Communauté d'Agglomération lance le portail informatif, interactif et ludique www.trierplusfort.com.

Valorisation des déchets

Le syndicat Bil Ta G arbi a lancé un site dédié à Canopia, le futur pôle de valorisation des déchets ménagers de l'agglomération. Pour tout savoir sur cet équipement performant et sur les procédés prévus pour gérer durablement les déchets : www.canopia.info

GUIDE

Le nouveau "Bayonne en poche" est disponible !

La toute dernière édition du guide "Bayonne en poche" est parue. Destinée en particulier aux nouveaux Bayonnais, elle regroupe les informations pratiques et utiles à la vie dans la cité : actes citoyens, vie associative, culturelle, sportive, loisirs, urbanisme, transports en commun… Le guide présente les démarches et coordonnées d'institutions à contacter. Le chapitre consacré aux enfants est très complet, de la déclaration de naissance à l'accueil en cantine en passant par l'enseignement du basque et la liste des structures d'accueil spécialisées.

Pour en savoir plus > Bureau d'information municipal, rue Bernède.
05 59 46 60 41.Pour le télécharger : bayonne.fr

THÉÂTRE

Apprendre à mourir

Silviu Purcarete, considéré comme l'un des grands metteurs en scène européens, a choisi de monter *Le Roi se meurt* de son compatriote Ionesco. Ce dernier qualifiait sa pièce de *"d'exercice spirituel pour apprendre à mourir"*. Dans cette coproduction internationale dans laquelle la Scène nationale a choisi de s'inscrire, la belle brochette de comédiens étincelle. Le public rit de bon cœur malgré le drame qui se joue devant ses yeux. Un drame qui pourtant sera inéluctablement le sien… un jour ! Car, ce roi n'est pas vraiment un roi, c'est chacun de nous, roi de sa propre vie… Un extraordinaire moment de théâtre !

Les 7 & 8 décembre à 20h30 au Théâtre >
Rens. et réservations : Théâtre de Bayonne
Scène nationale. Tél. : 05 59 59 07 27 et sur www.snbsa.fr. Tarifs de 20 à 30€.

PROJETS FERROVIAIRES

Seconde phase de consultation

Du 20 déc embre 2010 au 8 jan vier 2011, GPSO, Grand P rojet du Sud-Ouest F erroviaire lanc e la sec onde par tie de la c onsultation du public sur les h ypothèses de tr acés des pr ojets ferroviaires LGV B ordeaux-Espagne et B ordeaux-Toulouse. Informez-vous et donnez v otre avis sur www.gpso.fr ou r endez-vous dans les points de c onsultation des c ommunes c oncernées : à Bayonne, dans le hall de la mairie.

SPECTACLE

Le cirque Amar revient

Adrénaline ! C 'est le nom de cette nouvelle tournée du cirque Amar. Tout un programme ! Avec en par ticulier S ergei et son incroyable numéro d'équilibriste sur mâts. A ne pas manquer !

Du 20 au 26 jan vier 2011 - Allées P aulmy. Pour en sa voir plus : cirqueamar.free.fr

ARTS

Le concours d'Ansot touche à sa fin !

Le c oncours d 'expression ar tistique "Les quatr e saisons d 'Ansot", lancé par la Ville de Ba yonne en 2008, arrive à son t erme. Les artistes ont finalement disposé de deux ans pour prépar er dessins , peintures ou phot ographies en hommage à la div ersité et à la beauté de c et espac e natur el unique. Les œuvr es doiv ent êtr e déposées entre le 3 et le 31 jan vier 2011 à la M aison des A ssociations, du lundi au v endredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour en savoir plus >
05 59 42 22 61 et sur ba yonne.fr

EXPOSITIONS

"Build your enemy"

Dans la pur e lignée de la D oodle school anglaise por tée par Will Barr as, Stephan Plaetz et Mr Jago , le tr avail de Jon F ox se décline principalement sur de gr ands f ormats : peintures à l'huile et dessins sur papier a vec de sérieuses référ ences à l'ar t japonais, traditionnel comme moderne. C'est avec de multiples et légèr es c ouches de peintur e que Jon F ox tr availle la pr ofondeur de ses compositions. Une foule de détails se révèle à qui passe un peu de t emps dev ant chacune de ses œuvr es. A découvrir sans plus attendre !

Du 16 décembre au 29 janvier > Spacejunk
35 rue Ste-Catherine - Entrée libre
Du mardi au samedi de 14h à 19h30

La mairie à votre service

- **Accueil :** 05 59 46 60 60
- **Formalités simples :** 05 59 46 60 99
- **Etat-civil :** 05 59 46 60 31
- **Vie scolaire :** 05 59 46 60 32
- **Police municipale :** 05 59 59 75 52
- **Régie des Eaux :**
  05 59 46 60 52 (abonnements)
  05 59 46 60 50 (techniques)
- **Stationnement :** 05 59 46 63 50

www.bayonne.fr

Allo cadre de vie

Un nid-de-poule sur la chaussée, une décharge sauvage, un caniveau bouché, un réverbère qui ne s'allume plus,... la mairie met un numéro vert à votre service :
0 800 64 00 64*
** Appel gratuit depuis un poste fixe*

Vos droits et démarches en ligne

Demande d'extrait d'acte de naissance, abonnement à l'eau potable, restauration scolaire, retrouvez le guide des droits et démarches sur **bayonne.fr**

Permanences électorales

Pour recueillir les demandes d'inscription sur les listes électorales, des permanences sont organisées en décembre au Service Formalités simple, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville : les samedis 4,11 et 18 décembre de 9h à 12h.

Pour en savoir plus > 05 59 46 60 44

Pourquoi les oies volent-elles en V ?

De la cigogne au saumon, en passant par le vulcain, le renne, le gnou ou le cr abe rouge, voyagez aux côtés de nombr euses espèces migrant sur t erre, dans les airs et dans l'eau en visitant l'exposition du Muséum d 'histoire natur elle à la Plaine d 'Ansot. Approchez des animaux en gr andeur natur e (renne, thon, grue c endrée, coucou, bernache nonnett e,...).Ou enc ore, naviguant d'un danger à un autr e, effectuez votre propre migration avec le jeu de l'oie géant !

Les migrations animales > Jusqu'au 30 janvier 2011. Muséum d'histoire naturelle, plaine d'Ansot.
Lecture de conte : samedi 29 janvier de 14h30 à 16h30 sur inscription

Pour en savoir plus > 05 59 42 22 61 et sur ansot.bayonne.fr

> > > > Aide aux associations

DES SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES

La Maison des associations constitue un outil de qualité qui ne cesse de monter en puissance. Des bureaux, des salles d'activités et de réunions et une salle polyvalente sont à la disposition des nombreuses associations bayonnaises pour une utilisation ponctuelle ou régulière. Le Centre de ressources et d'appui à la vie associative y propose des séances d'information et de sensibilisation gratuites, animées par des experts du monde associatif et des partenaires institutionnels. Chacun trouve là des réponses aux problèmes quotidiens qu'il peut rencontrer. Des ateliers de formation plus ciblés sont également organisés. Enfin, des entretiens individuels donnent un éclairage sur des thèmes spécifiques.

PROCHAINES SÉANCES :
Responsabilité et enjeux des dirigeants d'une association : Jeudi 9 décembre de 18h à 21h - **Organisation d'un spectacle : cadre réglementaire et aspects logistiques** : Jeudi 13 janvier de 18h à 21h - **Les bases de la com-ptabilité et de la gestion** : Samedi 22 janvier de 9h à 12h et de 14h à 17h - **Locaux associatifs : réglementations, responsabilités** : Mercredi 9 février de 18h à 21h.

Inscription, renseignements >
Centre de Ressources et d'Appui
à la Vie Associative
Maison des Associations - 11 allée de Glain.
05 59 44 74 10 et mda@ bayonne.fr

SOLIDARITÉ

Jouer autrement

Le monde ser ait violent... Faut-il pour autant que les jeux d 'enfants r eproduisent c ette violence ? Les jeux coopératifs proposent de ne pas dresser les joueurs les uns contre les autres mais de v aloriser plutôt la solidarité et l'esprit d'équipe. S'amuser, développer son imaginair e en s 'entraidant pour gagner ensemble… c'est t oute la démar che des jeux c ooopératifs. C'est c ette appr oche différ ente du cadeau de Noël que défend et propose Eki Libre, boutique inter-associative d'éc onomie solidair e et de commerce équitable.

Eki Libre, 11 rue Tour-de-Sault,
au bout de la rue d'Espagne

Au profit des familles

La société Saint-Vincent-de-Paul organise, dans ses locaux, pour Noël au profit des familles démunies une v ente de jouets , poupées, peluches (2 à 10 €) le mer credi 8 déc embre de 10h à 12h30 et de 15 à 18h. Une vente d'articles de cadeaux (2 à 30 €) est également prévue les samedis 11 et 18 décembre de 15h à 19h30 et les dimanches 12 et 19 déc embre de 10h à 12h30. Les fonds récoltés permettront d'aider les personnes soutenues par l'association.

Société Saint-Vincent-de-Paul - 7 rue des Prébendés

Emballant !

Ce n'est pas une nouveauté ! Depuis dix-sept ans, le Sac à Sapin a fait sa plac e parmi les inc ontournables de Noël. Pratique, il protège le sol des aiguilles, décore le pied et emballe le sapin une fois les fêt es t erminées. Écologique, il est 100% biodégradable et c ompostable. Solidaire, il permet à Handicap Int ernational de r ecueillir près de 650 000 € chaque année et de mener ainsi à bien ses pr ogrammes humanitaires dans plus de 60 pays.

Points de vente : grandes surfaces, grands magasins, magasins de bricolage, jardineries, fleuristes et pépiniéristes.

AIDE

Microcrédits

L'association Adie propose des microcrédits pour financer l'achat, la réparation ou la location d 'un véhicule, un permis de c onduire, un déménagement, une formation, ou toute autre dépense pouvant aider à trouver ou maintenir un emploi salarié.

Renseignements >
0 800 800 566 (appel gratuit depuis une poste fixe) et sur www.adie.org

SPORTS D'HIVER

Séjours pyrénéens

Le Club Léo Lagr ange propose des séjours et des sor ties de sk i dans des stations pyrénéennes de décembre à mars pour les jeunes de 7 à 18 ans .

Pour en savoir plus > 05 59 59 33 79 et sur leolagr angebayonne.fr

Ski de loisirs

Adhérer au Sk i Club Basque , c'est l'occasion de pratiquer le sk i de loisirs dans les stations des Pyrénées et des Alpes , au départ de Ba yonne, en bénéficiant de l'encadrement de moniteurs de ski bénévoles. Luz-St-Sauveur, Baqueira, Peyragudes… pour un dimanche, un week-end ou une semaine, à des tarifs vraiment intéressants.

Pour en savoir plus >
05 59 59 32 98 et sur sk iclubbasque.com

Stages de glisse

L'ASPTT Ba yonne Côt e Basque pr opose des stages de sk i et de sno wboard ouv erts à t ous dans de splendides stations des Pyrénées espagnoles : à Baqueira pour les adultes du 16 au 21 jan vier et à Boi Taull pour les enfants du 13 au 18 février. L'encadrement est assuré par les moniteurs fédéraux du club. Transport, hébergement, pension complète et f orfait sont c ompris dans le tarif. Attention, les places sont limitées !

Pour en savoir plus > 05 59 50 30 90
et sur bayonne.asptt.com

ANNIVERSAIRE

Le Patronage Laïque des Petits Bayonnais a 100 ans !

Voilà un âge qui donne t oute son assise à c ette association qui tient une plac e importante dans la vie ba yonnaise. ! Elle organise de multiples ac tivités destinées aux enfants dur ant les t emps de loisirs , avec pour principe mot eur de déf endre, avec enthousiasme t oujours, la laïcité. Pour célébr er cet anniv ersaire, l'association in vite Henri Pena-Ruiz, philosophe et écriv ain, pour une conférence sur le thème "P etite hist oire d'un gr and idéal : la laïcité". Cette appr oche historique, philosophique et juridique ser a suivie d'un dialogue avec l'auditoire.

Vendredi 4 Février à 20h30 - C entre de loisirs "Moulin d'Arrousets" - 20 rue Arcondau.
Entrée libre.

Pour en savoir plus > 05 59 25 62 21 ou sur patronage.laique@wanadoo.fr

DANSE

Stage de flamenco

L'Académie de la danse espagnole M aria-Pili or ganise un stage de flamenc o et danse espagnole les 10, 11 et 12 déc embre au c entre chorégraphique de Jean-M arc Marquerol au F orum. Les cours sont assurés par Fabien Thome, diplômé du Real Conservatorio de Madrid, qui a travaillé aux côtés de maîtr es de r enom. Trois ans de pr atique minimum sont néc essaires pour participer à ce stage.

Pour en savoir plus >
06 32 04 45 43 et maria-pili@numericable.fr

Retrouvez les associations bayonnaises sur le site www.bayonne.fr, rubrique **CARNET D'ADRESSES**

Hommage

Daniel Et cheto, disparu en oc tobre dernier, était très attaché à sa ville . Ce Bayonnais avait participé à l'élaboration de la char te de la par ticipation citoyenne et faisait par tie de la pr emière Délégation Cit oyenne. La Ville de Bayonne adresse ses plus sincères c ondoléances à sa famille et à ses proches.

DECES

Claudette PESQUÉ 03/09/2010 (68 ans) ■ Françoise DOMECQ 07/09/2010 (88 ans) ■ Marie VERON 15/09/2010 (87 ans) ■ Marie SALLABERRY 24/09/2010 (82 ans) ■ Gracy BORDALEKU 25/09/2010 (83 ans) ■ Innocentia HELARY 27/09/2010 (78 ans) ■ Geneviève CARTRON 28/09/2010 (99 ans) ■ Maria LOINAZ 05/10/2010 (102 ans) ■ Maria LOINAZ 05/10/2010 (102 ans) ■ Jeanne LAHET 08/10/2010 (100 ans) ■ Andrée VEPER 11/10/2010 (57 ans) ■ Yvonne PINAT 18/10/2010 (91ans) ■ Juliette BARENNES 22/10/2010 (89 ans) ■ Madeleine DURAND 29/10/2010 (95 ans) ■ Ketty SABAROTS 05/11/2010 (82 ans) ■ Henri POITUREAU 04/09/2010 (82ans) ■ Jean GELÈS 04/09/2010 (86 ans) ■ Antonio MÉRINO RASCON 06/09/2010 (90 ans) ■ Patrice LANUSSE 08/09/2010 (50 ans) ■ Bernard ETCHEHANDY 13/09/2010 (83 ans) ■ Joseph BROSSET 24/09/2010 (88 ans) ■ Jean BAUZET 26/09/2010 (68 ans) ■ Jean-Pierre REBOUL 30/09/2010 (77 ans) ■ Roland MARTIN 05/10/2010 (86 ans) ■ Bernardin ETCHÉGARAY 07/10/2010 (85 ans) ■ Lionel DOS SANTOS BRANCO 08/10/2010 (23 ans) ■ Jean MARTINON 17/10/2010 (79 ans) ■ Lucien GASTAUD 20/10/2010 (88 ans) ■ Jérôme BUTTURINI 23/10/2010 (62 ans) ■ Michel DELPEUCH 24/10/2010 (87 ans) ■ Jean-Louis SALLATO 25/10/2010 (70 ans) ■

MARIAGES

Anne SAMIER et Quentin GUERIN 09/09/2010 ■ Anne-Laure DEBRAY et Rudy FOUCHER 11/09/2010 ■ Joanna BARRAUX et Tomas AINCIART 11/09/2010 ■ Nathalie CAZENAVE et Pascal SABOY 17/09/2010 ■ Laurence DELAGE et Frédéric BERLINGIERI 18/09/2010 ■ Aude GRAZIANI et Stéphane CAPELA 18/09/2010 ■ Laetitia FORTABAT et Jérôme CHRISOSTOME 18/09/2010 ■ Sandra TISNÉ et Patrick ETCHEVERS 18/09/2010 ■ Lorine BASQUE et Yann BOUVIER 24/09/2010 ■ Amélie PELTIER et Aurélien DELAGE 25/09/2010 ■ Nathalie CAUP et Bernard DOYHAMBÉHÈRE 25/09/2010 ■ Hélène LATOUR et François-Xavier FÉRON 01/10/2010 ■ Norma CORONEL et Jean-Michel FAVRE 02/10/2010 ■ Bénédicte CARRÉ et Joël LABAN 09/10/2010 ■ Cynthia LESCOUTE et Anour CHERIF 16/10/2010 ■ Clélia MARTIN et David SILOTTO 23/10/2010 ■ Carole LEGROS et Frédéric GUILLEM 29/10/2010 ■ Léna FERRAN et Cédric LEFÈBVRE 30/10/2010 ■ Marie-Hélène MACIA et Frédèric GUILLON 30/10/2010 ■ Martine LOUMIAN et Jean-Michel PRIETO 30/10/2010 ■ Béatrice DUCASSOU et Guillaume DESCOMBES 06/11/2010 ■ Maïder GOÏTY et Sébastien LAPÈGUE 06/11/2010 ■

Bienvenue

Richard Hernandez
2 novembre 2010

NAISSANCES

Naia CASTEIGTS VADÉ 12/09/2010 ■ Alexandre CASCINO 13/09/2010 ■ Iban VERITE 13/09/2010 ■ Sacha ARRIBEHAUTE 13/09/2010 -■ Chiara SAZERAT-LOPEZ 14/09/2010 ■ Faustine ELGOYHEN 14/09/2010 ■ Marrubi BISSUEL HERNANDO 15/09/2010 -■ Mayliss BOURDEAU DOLLIN 15/09/2010 ■ Mathis BARRERE 15/09/2010 ■ Alegria SANZ JIMENEZ 17/09/2010 ■ Tessa GABO 18/09/2010 ■ Ruben LOURENÇO AUFFRET 19/09/2010 ■ Yanis ARNAL 19/09/2010 ■ Valentin FRAY 20/09/2010 ■ Alfred DUBRULLE 20/09/2010 ■ Enzo LALONDE BERNARD 21/09/2010 ■ Kilian SANZ JIMENEZ 21/09/2010 ■ Mélissa VANHOVE 21/09/2010 ■ Jules GUIGUE 22/09/2010 ■ Nelly NAGOU 22/09/2010 ■ Théo GARCIA 23/09/2010 ■ Adam CHAFER 23/09/2010 ■ Kemen DJEHAMI ASPIROT 24/09/2010 ■ Unai HAYET 24/09/2010 ■ Yasmine EL JAMGHILI 25/09/2010 ■ Valentin SAUZEREAU-FACHARD 25/09/2010 ■ Jon POTHIER-ARRUTI 26/09/2010 ■ Clément GAUSSET 27/09/2010 ■ Alexandre DESCOMBES 28/09/2010 ■ Luma JEGOU 30/09/2010 ■ Lucas GROCQ 01/10/2010 ■ Leia PEYRAN 02/10/2010 ■ Louis GALLURET BEHAGUE 03/10/2010 ■ Lino LAMOTHE 03/10/2010 ■ Tïya COATHALEM ERRECART 04/10/2010 ■ Lola LARGEAUT 04/10/2010 ■ Luana SPINARDI FUNES 05/10/2010 ■ Oihan RIVIÈRE 05/10/2010 ■ Nolan DA SILVA MILHEIRO GARCIA 05/10/2010 ■ Hatim AMEZIANE 08/10/2010 ■ Arthur OCHANDIANO 09/10/2010 ■ Eneko CHILIBOLOST 10/10/2010 ■ Iris BRAUD 10/10/2010 ■ Haroun HAMIDI 11/10/2010 ■ Jenna HAMIDI 11/10/2010 ■ Elaia IDIART 11/10/2010 ■ Evann PLUQUIN 12/10/2010 ■ Xabi HEILMANN 12/10/2010 ■ Margot PLANCHÉ 13/10/2010 ■ Soane ETCHEVERRIA 15/10/2010 ■ Salima ABOUELFATH 16/10/2010 ■ Valentin GROCQ 16/10/2010 ■ Coline ROUPIEOZ 17/10/2010 ■ Mikel LAALAOUI 17/10/2010 ■ Victoire JUNCA 17/10/2010 ■ Liséa MAIRE 20/10/2010 ■ Yulen CACHAU 21/10/2010 ■ Emma CASTELLA 21/10/2010 ■ Luna da CONCEIÇAO 21/10/2010 ■ Lucas SANTANGELO 22/10/2010 ■ Kenan AMAY-MILICE 23/10/2010 ■ Intza OTHABURU 23/10/2010 ■ Lily CHAKCHOUK 25/10/2010 ■ Jalal EL MABROUKI 25/10/2010 ■ Julie ADER 25/10/2010 ■ Jules GARCIA 27/10/2010 ■ Anatole MORREEL 27/10/2010 ■ Mattin PONTARRASSE 28/10/2010 ■ Elà BITON 29/10/2010 v Joséphine HARISCAIN-CAPDAU 30/10/2010 ■ Matt DARRIEULAT 30/10/2010 ■ Manon MARTIN 01/11/2010 ■ Maiana ZUNDA 01/11/2010 ■ Thomas BAILLIET 01/11/2010 ■ Richard HERNANDEZ 02/11/2010 ■ Manon BOUTOILLE-LATASTE 03/11/2010 ■ Wassim BAKHALLOU 03/11/2010 ■ Lara da SILVA CERQUEIRA 04/11/2010 ■ Raphaël ESPIL 04/11/2010 ■ Gorka DIAZ DELPON 04/11/2010 ■ Haylé PETRIACQ 05/11/2010 ■ Gillian VANTRIBOUT 05/11/2010 ■ Flora CAMY 08/11/2010 ■

BAYONNE ENSEMBLE
Groupe des élus de gauche

ÉLARGISSEMENT DE LA CABAB : UN PROGRÈS TARDIF

Les élus de Gauche ont approuvé, bien entendu, l'élargissement indispensable du périmètre de la communauté d'agglomération à travers **l'intégration** des communes du **Boucau et de Bidart**. Mais cet élargissement ne vient combler que partiellement le **retard considérable de notre agglomération** : depuis la création du district BAB il y a bientôt 40 ans, le périmètre de l'intercommunalité n'avait pas bougé d'un pouce ! Et cela alors que la réalité de l'aire urbaine bayonnaise correspond, selon les diverses définitions (notamment celle de l'INSEE), à une trentaine de communes grosso modo, pour environ 200 000 habitants (presque le double du seul BAB) ! À titre de comparaison, alors que la **CABAB** restait **recroquevillée jusqu'à aujourd'hui sur ses 3 seules communes d'origine**, il faut rappeler que la communauté d'agglomération paloise a su rassembler 14 communes, celle de Dax 20 communes, le Grand Tarbes 12 et la CUB (Bordeaux) 27.
Cet immobilisme politique en matière d'intercommunalité est frappant. C'**est aussi un triste bilan pour la droite locale** qui s'est contentée à la CABAB d'une gestion routinière, dépourvue de vision et d'ambition commune. Une gestion marquée par l'égoïsme communal et le «chacun son tour», et qui explique une grande partie des **difficultés et des retards de notre agglomération** dans plus d'un domaine.
Tout en approuvant ce premier élargissement, les **élus de Gauche appellent donc à poursuivre d'ores et déjà la réflexion et la concertation politiques** en ce sens avec les communes et surtout désormais **avec les communautés de communes voisines**. Cet effort doit être une priorité politique.
L'élargissement de notre agglomération est absolument nécessaire car **c'est bien évidemment à l'échelle intercommunale**, et seulement à cette échelle, **que l'on doit traiter** les grands dossiers de politique urbaine. La question des **transports publics** ou celle du **traitement des déchets** accuseraient aujourd'hui moins de retard et moins de lacunes si elles avaient été posées et traitées ces dernières années dans le cadre d'une intercommunalité élargie précocement à une quinzaine de communes ou davantage.

LOGEMENT SOCIAL : LA DROITE VEUT RANÇONNER LES HLM

Au moment du dernier congrès des organismes HLM à Strasbourg, on apprenait la **taxation supplémentaire de 2,5 % des bailleurs sociaux**, annoncée par le secrétaire d'État au logement : une mesure qui va pénaliser les projets HLM à Bayonne comme ailleurs. Le gouvernement UMP a ainsi choisi de ponctionner 340 millions d'euros sur les organismes HLM dans une **opération perverse consistant à faire financer le logement social par les locataires des HLM eux-mêmes**.
À Bayonne, les locataires des Hauts de Sainte-Croix connaissent d'ailleurs bien le principe, eux dont les loyers subissent une augmentation de 20 % en 2 ans pour financer les opérations ANRU de rénovation des bâtiments de Jouandin / Breuer.
Le gouvernement prétend que cette ponction supplémentaire ne serait qu'une «péréquation» : ce n'est encore là qu'un artifice pour tenter de faire oublier la **baisse des crédits d'État**. Rappelons en effet que le gouvernement prévoit de réduire son soutien à la construction de logements HLM de 630 millions d'euros en 2010 à 60 millions en 2013. Il faut aussi préciser que cette taxe sur les loyers HLM entraînera une **diminution de la production de 60 000 logements sociaux sur 3 ans**.
En vérité, cette mesure entre dans la batterie de toutes celles qui sont destinées à soutenir un choix politique bien connu de la part de la droite : **privilégier le locatif privé au détriment du logement social**. Tout cela **par le moyen de niches fiscales aussi injustes que coûteuses** pour les finances publiques et pour la collectivité.
Lors du dernier conseil municipal, nous avons interpellé le député-maire en lui posant les deux questions suivantes : En ce qui concerne les conséquences locales de cette nouvelle taxation, **comment pourront être appliquées les prévisions communautaires du PLH** (Plan Local de l'Habitat) **de notre agglomération** que nous avions approuvées le 25 mars dernier ? Dans ces conditions, **comment le député maire pourra-t-il accepter de voter le budget de l'État** ? Le maire s'est défaussé en prétextant que ce n'était qu'«un ballon d'essai» de la part du gouvernement.

PÔLE MULTIMODAL : CONCILIER L'AMBITION ET L'ÉQUILIBRE URBAIN

Ce dossier est intimement lié à l'arrivée de la LGV en pays basque. **La gare de Bayonne devra tenir une place majeure dans l'organisation des transports** à l'échelle de notre territoire. Elle constituera un maillon fort dans le réseau de cabotage de Bordeaux à la frontière, **avec des interconnexions TGV-TER-TERGV** (TER à Grande Vitesse), mais elle sera également gare du dispositif Sud Europe Atlantique, le défi consistant à assurer une desserte optimale de la gare de Bayonne par les trains à grande vitesse.
Nous sommes devant un dossier dans lequel la responsabilité politique nous oblige d'avancer sereinement, avec l'objectif d'assurer un développement durable de nos territoires et une transparence envers les populations concernées à titre positif mais également négatif par ce projet. **La Région Aquitaine** et sa majorité de Gauche au sein de laquelle siège notre collègue Mathieu Bergé en **ont pris toute la mesure** et la communauté d'agglomération également. Notre groupe a toujours suivi attentivement la démarche : nous nous abstenions en mai 2008 sur la commande municipale d'une étude sur le pôle multimodal, alors que nous votions le passage en maîtrise d'ouvrage «CABAB» en août 2009. Ce vote souligne bien que ce projet n'est pas uniquement un projet municipal urbain, mais un projet stratégique dans non pas ce que sera uniquement le quartier Saint-Esprit dans 10 ans, non pas ce que sera la ville de Bayonne, mais ce que sera l'ensemble de notre agglomération et le sud-Aquitaine.
L'ambition doit être double avec **le défi de l'intermodalité** (liaisons LGV-TER-Tram/train Bayonne-Saint Sébastien - Bus en site propre) et celui de **l'aménagement d'un nouveau quartier**.
Comme à Bordeaux avec la démarche Euratlantique ce projet devra donc être un projet de déplacement, mais aussi un projet économique, un projet d'habitat et un projet culturel. Le développement à venir de Bayonne et de l'agglomération est intimement lié à ce projet. Notre groupe, qui travaille pour l'avenir de notre ville, réfléchit d'ores et déjà à un aménagement du quartier ambitieux mais aussi soucieux et respectueux de ses équilibres humains.

ÉTUDE SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'AVIRON RUGBY PRO : TOUT ÇA POUR ÇA !

Les contribuables bayonnais ont dépensé 15 000 euros pour satisfaire la curiosité de Jean Grenet.
Disons-le autrement : Jean Grenet a jeté 15 000 euros par les fenêtres pour enfoncer des portes ouvertes. 15 000 euros pour tenter de se justifier sur un sujet sensible où il apparaît souvent malmené et fragilisé. Car il ne fallait pas être grand clerc pour avoir idée

Expression des **groupes politiques**

de l'impac t éc onomique de l'A viron Ba yonnais sur notr e ville . Il suffit d'ailleurs de se pr omener dans les rues de Ba yonne les jours de match pour s'en r endre c ompte. Mais l'objec tif était t out autr e : il ne s'agissait pas de savoir mais de monter une **opération de communication destinée à justifier les surenchères permanentes acceptées par Jean Grenet** dans le financement public de l'Aviron Rugby Pro.
Il est vr ai qu 'en c ommandant l'étude à la Chambr e de C ommerce, on ne pr enait pas beauc oup de risques : **on a c onnu des or ganismes moins complaisants, et en tout pr emier lieu la Chambr e Régionale des C omptes**. Mieux enc ore, on se r end c ompte que les données exploitées par la CCI sur les dépenses des spec tateurs dans la ville sont le fruit d 'enquêtes et de sondages f ournis par l'A viron Rugb y P ro lui-même. Vous avez dit juge et par tie ? On r este quand même un peu assis de l'obscurité et de la **légèreté de la méthode** , inversement proportionnelle à c elle de la fac turation de l'étude . Ce qui est c ertain, c'est que l'ABRP se classe au 10 e rang du Top 14 pour c e qui est de son budget mais au 4 e rang pour c e qui est des sub ventions publiques : le club perçoit 5 eur os de sub vention par spec tateur c ontre 3,27 en moyenne.
L'ABRP n'est pas vr aiment le par ent pauvre du Top 14 en terme de subventions publiques.
De toute manière, **la Gauche bayonnaise n'a jamais méconnu ni contesté l'impac t éc onomique du Rugb y P ro sur notr e ville** . Mais, vu l'effort financier c onsidérable c onsenti par le c ontribuable ba yonnais depuis des années , **les élus de G auche appellent** et c ontinuent d'appeler à une attitude **plus clair voyante et plus e xigeante de la municipalité** et donc du mair e, notamment vis-à-vis de la struc ture dirigeante du rugby pro dont on attend plus et mieux, **en particulier en matière d'éthique, de valeur humaine et d'engagement social**.

Pour BA YONNE ENSEMBLE : Jérôme A guerre, Colette C apdevielle, Mathieu Bergé, Henri Etcheto, Caroline Thicoïpé, Jean-Claude Soudre, Déborah Loupien-Suares.
Pour nous contacter : bayonneensemble@gmail.com
Tél. : 06 63 03 24 22 - www.ps-bayonne.fr

BAYONNE PAR CŒUR

DEUX VISIONS DE MIXITÉ SOCIALE

A Bayonne Par Cœur, nous l'appelons de nos vœux dans t ous les gr ands dossiers structurants de la ville. Du sport à la culture ou à la vie associative ou des entr eprises, Bayonne pourrait même en êtr e une initiatric e formidable. Et sans l'affichage dont on nous r ebat les or eilles, pour justifier des opérations c onsidérablement aidées par des financ ements cr oisés. Le centre aquatique des Hauts de Saint e Croix est très emblématique de c e penchant qui n 'a pas d 'effets positif s sur le f onctionnement d 'un équipement à long t erme. La liste est longue des infr astructures dont la construction a été très aidée pour être érigées dans un quartier précis mais qui ne trouvent jamais un public. Le centre aquatique voulu par la municipalité aura donc effectivement bénéficié de financements publics très conséquents. Reste que l'objectif n'est pas d'ouvrir un outil à grand renfort de communication à vernis social, mais bien de le v oir répondre à son objectif de mélange des populations . C'est bien sûr t out le mal que nous souhaitons à c et équipement qui se v eut tout de même beauc oup plus qu'une piscine moderne ! C ar c 'est t oute l'agglomér ation qui est concernée eu égard à l'importance de l'investissement.
Mais la mixité sociale ne se décrèt e pas. Elle doit résult er d 'un équilibr e dont cette réalisation ne témoigne pas. Pour obtenir cette rencontre entre des pans entiers de population, bayonnaise ou autre, qui se tournent le dos quotidiennement, il fallait pr oposer aux habitants du nor d de la ville , comme à c eux de l'ouest et de l'est , un outil sur un des sit es les plus prestigieux de notre ville. Oser un vrai symbole ! Toute l'idée de BPC, dans son programme municipal, qualifié d'irresponsable par une équipe municipale très enfermée alors dans ses œrtitudes, qui portait aussi un projet de centre aquatique . D'une natur e différ ente, certes, puisque de gestion privée, et plus ouv ert sur le bien-êtr e et le ludique , ce pr ojet aur ait pris place en bord d'Adour, en lien fusionnel avec le fleuve. C'était là un moyen de permettr e à t ous d 'accéder à une des plus belles vues de Ba yonne. Ce qu'une approche seulement tournée vers la seule promotion immobilière ne permettra hélas jamais.
La vraie mixité sociale , subventionnée ou pas , c'est permettr e aux moins favorisés de côtoyer ceux qui le sont plus. Encore fallait-il proposer aux uns et aux autres de faire une partie du chemin pour vivr e ensemble.

Les élus de Bayonne Par Cœur : Yves Ugalde, Georges Barrère.
Pour nous écrire : **Bayonne Par Cœur**, Yves Ugalde, Hôtel de Ville, BP 4, 64 109 Bayonne Cedex. Tél. : 06 59 06 21 10.

OPPOSITION DE GAUCHE
Eliane Pibouleau-Blain

NUL NE PEUT SE PASSER DE LOGEMENT : N'EST-CE PAS UN DROIT POUR TOUS ?

Localement, le marché privé propose des loyers trop élevés pour 80% des Bayonnais ; dès lors, le PLH* à l'étude demande l'attention de tous les élus pour exiger des pr omoteurs une offr e intégr ant le logement social, car Bayonne devra produire 55% des logements sociaux de l'agglomér ation. Les exigences vers le privé doiv ent amener à une réelle mixité sociale , sur le lieu de vie, et non par statistique globale sur la ville. Cette nécessité naît d 'une réalité : jeunes, actifs précarisés, retraités, ne trouvent plus place dans un par c social où les r otations et l'insuffisance d'offre les désespèr ent de se loger , il faut par tir ! En eff et, les loyers sociaux ont augmenté au-delà des r ecommandations ministérielles, les réhabilitations mettent les logements en PLS* aux lo yers inaccessibles au plus gr and nombr e ; les taux d 'impayés pr ogressent de 10%... Ainsi, les égoïsmes ne sont plus de mise : **vivre ensemble et loger déc emment**, voilà l'enjeu des élus décideurs.
Cependant, l'État se désengage : baissant l'aide à la pierre (716 M€ - 2009, 500 M€ - 2011, 400 M€ - 2013), il va prélever 2,5% de taxe sur les loyers sociaux… pour financer le logement social !
On ne peut voter à Paris la loi de Finances 2011, et prétendre mettre en place le Dr oit à se loger pour tous . M. le Maire, les besoins des Ba yonnais son t là : comment allez-v ous résoudr e c ette contradiction ?
**PLH : Plan Local d'Habitat – PLS : Prêt Locatif Social*

Eliane Pibouleau-Blain - Informations et contact :
elianepb@hotmail.fr - Ecrire à la Mairie – ou Tel. : 06 73 52 45 21